

### Hypophosphites de chaux et de soude

DE  
**WINDSOR**  
POUR  
**GUERIR LA CONSUMPTION,**  
Préparés d'après la formule du Dr. CHURCHILL,  
de Paris.  
LYMAN, CLARE et Cie.  
**COLLE LIQUIDE DUPTON.**  
Cet Article est très utile dans une famille.  
LYMAN, CLARE et Cie.  
**Sulfate de Quinine de Howard et Fils.**  
Préparation remplaçant économiquement la Quinine.  
LYMAN, CLARE et Cie.  
23 juil.

### T. L. STEELE ET CIE.

SUCCESSORS DE  
**C. M. WARREN et Cie**  
FABRICANTS DE  
**TOITURES EN FEUTRE ET GRAVIER DE WARREN,**  
**TOITURES EN FEUTRE ANGLAIS, TOITURES EN MASTIQUE (DRAP)**  
**BUREAU, PLACE-D'ARMES.**  
VIS-A-VIS LA BANQUE DE LA CITE.  
19 juillet. em-77

### ETABLISSEMENT DES EAUX DU DR. MUNDE, A FLORENCE, MASS.

(A trois milles du chemin de fer Northampton.)  
C'est un des plus grands établissements de ce genre, situé dans une charmante région montagneuse, et doté d'un grand volume d'eau de grande pureté et fraîche. Prix pour les patients, \$12.00; pour les domestiques et Citoyens, \$2.00 par semaine. Dr. MUNDE, après Pressnitz, et le praticien des eaux le plus éminent qu'il ait produit l'Allemagne. Ses écrits sur le sujet sont reconnus comme des autorités, et valent tout ce que leur lecture que Pressnitz, et devenus si fameux? — New-York Tribune.  
— Nous sommes convaincus qu'aucun autre établissement plus étendu en matière d'hygiène, peut être produit dans notre pays ou dans aucun autre. — American Magazine of Hygiene and Hydropathy.  
17 juillet. 76

### Apothecaries Hall.

**Aux Maîtres d'Hotels, Familles Privées, etc.**  
**COLLE DE POISSON RUSSE, LA PLUS PURE.**  
Gélatine brillante de Cox.  
Gélatine transparente française.  
Essences de Citron, Orange, Vanille, Muscade, Ratat, Girofle, Cannelle, etc.  
Ces Essences sont bien supérieures à celles importées.  
Extrait de Cochenille pour colorer les Délices et Blanc-mange, etc.  
**LAMPOUGH et CAMPBELL.**  
Apothecaries Hall, Cathedral Bldg.  
14 juil.

### Apothecaries Hall.

**AUX CONFISEURS.**  
**PURE EXTRAIT DE VANILLE ET VANILLE EN GOSSES.**  
Huile de Citron supérieure.  
**LAMPOUGH et CAMPBELL.**  
Apothecaries Hall, Cathedral Bldg.  
14 juil.

### Apothecaries Hall.

**CELEBRE CHOCOLAT FRANÇAIS DE MENIER**  
Chocolat et Brome Solubles de Donn.  
**LAMPOUGH et CAMPBELL.**  
Apothecaries Hall, Cathedral Bldg.  
14 juil.

### MARCHANDISES SECHES.

LES SOUS-SIGNEES VIENNENT DE RECEVOIR LES IMPORTATIONS DE PRINTEMPS et d'ETE, consistant entre autres — Patrons de Robes de Soie et autres, Rubans, Soie glacée, noire et couleur, Mousseline Laines et Merinos français, Polkas, Châles, Mantes, Parasols et Gants, Casimirs, Draps et Twe Patrons de Vestes, damas et moire, Assortiment d'Etoupe pour Soutane et Deuil, et tout ce qui est nécessaire pour l'usage des familles.  
Ils viennent donc respectueusement le public à venir visiter leur établissement avant d'acheter ailleurs, car leurs prix sont extrêmement modérés.  
**BRAULT et DORVAL,**  
128, rue Notre-Dame.  
16 juil.

### BUREAU COMMERCIAL.

Pour garçons et jeunes gens, 95, Grande rue du faubourg St-Laurent.  
LES NOMBREUSES ADRESSES QUE M. L. HEALY, comptable, a reçu des personnes désireuses de profiter de l'occasion de suivre un cours pratique de Tenue de livre et d'Arithmétique commerciale l'ont décidé à ouvrir le susdit bureau, le seul à Montréal qui ait spécialement consacré à l'enseignement de ces sciences.  
Le système de M. Healy est si bien combiné qu'une personne d'une intelligence ordinaire peut devenir, en moins de deux mois, habile à conduire et de clore facilement tous livres de comptabilité.  
Les hommes d'expérience ont remarqué que les jeunes gens arrivent rarement et souvent tard à une parfaite connaissance de ces sciences dans les écoles publiques, parce que cela exige la constante et infatigable attention d'un maître profondément versé dans ces diverses branches pour rendre un élève capable d'ouvrir, de diriger et de clore des livres de commerce d'une manière satisfaisante. Les personnes qui désirent apprendre ces sciences précieuses, seront amplement satisfaites dans ce Bureau où on leur prodigera des certificats de Messieurs qui ont, sous l'enseignement de M. Healy, acquis, en quinze leçons, une parfaite connaissance de la Tenue des Livres.  
Un certificat de capacité est délivré aux personnes jugées compétentes, d'après examen.  
Condition, \$8 pour un cours complet par simple entrée. Temps non limité.  
\$18, pour le cours complet de double entrée. Temps non limité — payable d'avance.  
Le Bureau actuel est dans la Grande rue du faubourg St-Laurent, No. 95.  
**M. C. HEALY, Principal.**  
29 mai. 57

### L'Exposition Provinciale Agricole DE QUEBEC.

AURA LIEU MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, les 26, 27 et 28 du mois de SEPTEMBRE prochain, à Québec, pour la fête des prix, blancs d'entrée, etc., aux Secrétaires de toutes les Sociétés d'Agriculture de Comté, ainsi qu'aux Secrétaires de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Montréal.  
[Par ordre.]  
**J. PERRAULT,**  
Secrétaire.  
21 août. 91

### ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

LA RENTRÉE DES ELEVES AURA LIEU le 21 septembre prochain, à 6 heures du soir.  
Les élèves qui ne seront pas reçus seront exposés à perdre leur place.  
**H. VERREAU,**  
Principal.  
4 sept.

### REUTER, FRERES et Cie

**25, RUE LEMOINE,**  
Agents pour  
Les Eaux-de-vie de Cognac de G. Premier et Cie.  
Les Vins Xérés de la Frontera de Manuel Pa-regas.  
Do Bordeaux et Sauterne de Andor et Cie.  
Do Porto de Cete et Bourgoine de J. M. Lanson et Cie.  
Do Portojane-gal de Forêt et Chamille.  
Do Malaga jeune et vieux de Scholts, Frères et Cie.  
Do Manheim (Rhine) de L. Meyer, Nuten et Cie.  
Do [Champagne] Duc de Montebello et Matouli.  
Gin "Excelsior" Schendam de Van Bloom et Cie.  
Compagnie de l'Atlantique N.-Y. Peintures, Comp. de Brooklyn, du 4 blanches pures, marques de "Angle" et "Etoile".  
Comp. de Hamilton, N.-Y. Peintures blanches, "Snow Drop" dont la qualité est de beaucoup supérieure à tout ce que l'on peut trouver sur ce marché.  
**GENEVEVE** — Marque "Aner" de Kuyper et les célèbres marques suivantes de Geneveve double force: "Excelsior", "Lily" et "Snow Drop" dont la qualité est de beaucoup supérieure à tout ce que l'on peut trouver sur ce marché.  
**PORTO** — Cockburn, Hunt, Sandeman, et autres, de diverses qualités et de différents prix.  
**SIBERY** — Gordon, Duff et Cie., Penarint, Carasquedo et Thorby et Cie., en barriques et 4 de barriques.  
**CHAMPAGNE** — Most et Chandon, Mumm et Cie., Caxels rouge et vert de Heidsieck et Cie., Bouche, Fils et autres.  
**CIGARETTES** — Diverses marques de la Havane et de St. Pierre, — Figaro, La Salvador, Superior Carola, La Voca, Corona, Doral, Aromatic Pensado, La Pils et autres marques de ces excellentes cigarettes.  
Sardines à l'huile. De Philippe et Canoual. Pils vert et autres. De F. J. B. et de De Fruits et Conserve, St. Louis, de Bordeaux, deux, quatre, six, etc.  
18 août. em-50

### AVIS AU PUBLIC.

**M. VINCENT FIORENTINI**  
L'HONNEUR D'ANNONCER QU'IL A ouvert d'urgence un BUREAU DE L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL, qui a maintenant près de cinq cents BATTISES d'assurances, n'a encore éprouvé aucune perte. Il est donc en mesure de réclamer aux avantages qu'offre cette Compagnie, maintenant que les dommages de quelque conséquence sont impossibles vu l'abondance d'eau dans toutes les parties de la ville, et de venir à son Bureau prendre connaissance du nombre et de la respectabilité des assurés; afin de se convaincre qu'ils ne peuvent mieux faire que d'y assurer leurs propriétés.  
Le taux est d'une à trois piastres par cent, tous pour trois ans, suivant le risque.  
**P. S. L'ETOINNEUX,**  
Secrétaire.  
26 juillet.

### COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.

LES CITOYENS DE MONTREAL SONT ILLUMINÉS par la COMPAGNIE DE L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL, qui a maintenant près de cinq cents BATTISES d'assurances, n'a encore éprouvé aucune perte. Il est donc en mesure de réclamer aux avantages qu'offre cette Compagnie, maintenant que les dommages de quelque conséquence sont impossibles vu l'abondance d'eau dans toutes les parties de la ville, et de venir à son Bureau prendre connaissance du nombre et de la respectabilité des assurés; afin de se convaincre qu'ils ne peuvent mieux faire que d'y assurer leurs propriétés.  
Le taux est d'une à trois piastres par cent, tous pour trois ans, suivant le risque.  
**P. S. L'ETOINNEUX,**  
Secrétaire.  
26 juillet.

### PAR LE VAPEUR PALESTINE.

VENANT D'ETRE REÇU, SEPT CAISSES DE Produits Chimiques et Drogs supérieures.  
Pur Sels de Morphine, Iodure de Quinine, Iodure de Fer, Sulfate de Quinine, Sulfate de Fer, Valériane de Fer, Quinine, Zinc, Acide Phosphorique Glaciaire, Hypophosphite de Fer, Seda, Chaux, Citrate de fer et Quinine, Pure Glycerine, Santonine, etc.  
Pessaire de première qualité.  
Les articles ci-dessus viennent des premiers chimistes d'Angleterre et méritent l'attention des médecins.  
**S. J. LYMAN et Cie.,**  
Place-d'Armes.  
26 juillet.

### HUILE DE FOIE DE MORUE.

VENANT D'ETRE REÇU DE TERRE-NEUVE, Huile de Foie de Morue, fraîchement faite et de qualité supérieure.  
**S. J. LYMAN et Cie.,**  
Place-d'Armes.  
26 juil.

### VIEUX SAVON WINDSOR DE PATEY

venant d'être reçu par  
**S. J. LYMAN et Cie.,**  
Place-d'Armes.  
26 juillet.

### Corporation de Montreal.

#### QUARTIER ST-ANTOINE.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que les Soussignés ont complété leur RÔLE DE COTISATION DU QUARTIER ST-ANTOINE de cette cité; que copie du dit rôle a été confiée à l'un d'eux, à leur Bureau, en dix heures de l'après-midi, pour recevoir leur cotisation des biens-fonds inscrits au dit rôle de cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes plaintes relatives à telles cotisations de biens-fonds qui pourront être faites devant eux.  
**Lundi, le dix-septième jour de sept.**  
prochain et que les dits cotisateurs s'assembleront au dit Bureau, MARDI le DIX-HUITIEME JOUR DE SEPTEMBRE, entre dix heures de l'après-midi, pour recevoir leur cotisation des biens-fonds inscrits au dit rôle de cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes plaintes relatives à telles cotisations de biens-fonds qui pourront être faites devant eux.  
**JERO M. GRENIER,**  
**JAMES BROCKENRIDGE,**  
**JOSEPH DESLAMPES,**  
**DANIEL FARRELL,**  
**JAMES C. BEERS,**  
Cotisateurs.  
Bureau des Cotisateurs, Hôtel de Ville, Montréal, 8 septembre 1860. 4-98

### Académie Commerciale Catholique DE MONTREAL.

**NO. 19, RUE COTE, NO. 19.**  
M. G. U. E. ARCHAMBEAULT PRINCIPAL  
" P. GARNOT, Professeur  
" P. X. DESPLAINES, Professeur français.  
" J. M. ANDRÉON, Professeur d'Anglais.  
" M. KERNAN, Professeur d'Anglais.  
" A. LENOIR, Assistant.  
L'Instruction Religieuse sera, comme l'année dernière, sous la direction d'un MONSIEUR DU Séminaire.  
La rentrée des élèves de cette institution aura lieu LUNDI, le 3 Septembre, à 9 heures du matin.  
Les parents sont respectueusement priés d'envoyer leurs enfants immédiatement afin que nous n'éprouvions pas de retard pour la classification des élèves.  
N. B. — Le nombre des Professeurs et les nombreuses améliorations que nous avons fait subir à notre établissement nous permettent de recevoir un plus grand nombre d'élèves que par le passé et cela sans inconvénient pour leur santé, vu que toutes nos classes se trouvent parfaitement VENTILÉES et garnies de SIÈGES à ressorts.  
Pour les particularités s'adresser au Principal, à l'école.  
**U. E. ARCHAMBEAULT,**  
Principal.  
23 août. em-92

### 500 SUR LE GARREAU!

LE SUCRE DESTROYEUR DES VERS  
ou  
**DR. MCKENZIE,**  
FAIT DES MIRACLES QUI SURPRENNENT l'Imagination. La faculté médicale de ce sucre, de même que celle d'Irlande et d'Angleterre, ont déclaré que ce sucre, pour la destruction des vers, était plus efficace que toutes les autres médecines récentes. Ses effets valent et sont connus depuis l'année de Notre Seigneur 1765 — environ cent ans — et les fils de la famille de ce sucre sont la preuve de la proclamer.  
Il a toujours été connu sous le nom de  
**OLD DR MCKENZIE WORM CANDY-STICK**  
Et il ressemble beaucoup, sous le rapport de la forme et du goût, à un sucre d'Inde ordinaire. L'enfant qui le prend le fait sans dégoût, et s'il est tourmenté des vers, le soulagement qu'il en éprouve est instantané et merveilleux.  
Un enfant de dix ans, appartenant aux Rév. J. McDougall et au Rév. J. B. DUBOIS, VÉRIS dans l'espace de trois jours, et fut sauvé, grâce à Dieu et au sucre du Dr. McKenzie. Des milliers de certificats semblables sont tous les jours donnés (sans aucune exception) au propriétaire de ce remède merveilleux.  
SYMPTÔMES GÉNÉRAUX DE LA PRESENCE DES VERS.  
Agitation, mouvements saccadés et grinçants de dents pendant le sommeil, convulsions, appétit vorace, (quoiqu'il y ait perte d'appétit) pâleur, démaigreur, nausées, douleurs d'estomac, fièvre, toux sèche, hémorrhée, diarrhée, etc., etc.  
Tous les symptômes ci-dessus énumérés disparaissent après un essai de deux de ces délicieuses tablettes.  
Elle sortie, dans le cas où une personne n'est pas incommodée des vers. Elle peut être prise par un enfant au berceau sans le moindre danger.  
Elle est garantie d'être d'une nature purement végétale.  
Les prescriptions les plus détaillées accompagnent chaque paquet.  
A vendre en détail par tous les Droguistes et Pharmaciens de l'Europe et de l'Amérique, à 7 1/2 centimes (15 centimes) par paquet, ou 2 centimes (30 centimes) par quatre paquets. Ayez le soin de vous assurer si la signature de H. E. McKenzie, M. D., Glasgow, se trouve sur l'enveloppe.  
**Demandez le sucre pour la Destruction des Vers, du Dr. MCKENZIE.**  
**CARTER, KERRY et Cie.,**  
Montréal, C. E.  
**NORTHROP et LYMAN,**  
Newcastle, C. W.  
Sont les Agents généraux pour la vente en gros dans les deux Canadas.  
aa-94

### VENTE PAR LICITATION VOLONTAIRE.

SERONT VENDUS ET ADJUGES AU plus offrant, LUNDI, le 24 de Septembre prochain, 1860, les Immeubles suivants, dépendant de la succession de feu M. CAZAN, L'Y. BLANC, en son vivant marchand épicer, de la cité de Montréal, savoir:  
10.— UN EMPLACEMENT sis en cette ville, sur la rue St-Denis, près l'Église St-Jacques, de 40 pieds de front sur 155 pieds de profondeur, entre les héritiers Frs. Caty et F. X. Tessier, sans bâtisse.  
20.— UN EMPLACEMENT sis en cette ville, sur la rue St-Denis, près l'Église St-Jacques, de 40 pieds de front sur 155 pieds de profondeur, entre les héritiers Frs. Caty et F. X. Tessier, sans bâtisse.  
La vente aura lieu à DIX heures du matin sur le terrain de la rue St-Paul.  
Pour les conditions de vente s'adresser à  
**JOBIN et MATHRU, N. P.,**  
5, rue St-Jacques, Montréal.  
18 août. es-90

### HOTEL DU CANADA

LE SOUS-SIGNE AVERTIT SES AMIS ET le public que ses prix sont toujours les mêmes que par le passé.  
**SERAFINO GERALDI,**  
31 août. 95

### AFFAIRES A COMMISSION.

Département des Produits.  
LE SOUS-SIGNE REÇOIT PRESQUE JOUR-nellement des consignations de: Fleur de différentes marques, de plusieurs moulins du Haut-Canada. Farines d'Avoine de qualité supérieure en paquets convenables pour les armateurs détaillants. Poisson blanc dégraissé, frais et d'excellente qualité. Pois, Blé et autres grains. Céréales et autres articles en vente au prix courants.  
Jambons, Epaulés et Lard fumé. Aussi, venant d'être reçus, 40 boîtes des célèbres Biscuits de Namath.  
**DEPARTEMENT DES MANUFACTURES DOMESTIQUES.**  
LE SOUS-SIGNE COMME AGENT DES Fabricants, offre en vente les Marchandises suivantes: Ouate de différentes qualités. Cuir à Semelle et Harnais Tanne, Veau etc. Chaudières à Potasse et Réfrigérateurs. Balances à Platines, Laitiers. Memes de Moutin, pour Farine d'Avoine. Sceaux, Timbres, Papier à enveloppe et autres articles.  
**JOHN DOUGALL,**  
279 et 272 Rue St-Faul.  
25 août. 93

### Académie Commerciale Catholique DE MONTREAL.

**NO. 19, RUE COTE, NO. 19.**  
M. G. U. E. ARCHAMBEAULT PRINCIPAL  
" P. GARNOT, Professeur  
" P. X. DESPLAINES, Professeur français.  
" J. M. ANDRÉON, Professeur d'Anglais.  
" M. KERNAN, Professeur d'Anglais.  
" A. LENOIR, Assistant.  
L'Instruction Religieuse sera, comme l'année dernière, sous la direction d'un MONSIEUR DU Séminaire.  
La rentrée des élèves de cette institution aura lieu LUNDI, le 3 Septembre, à 9 heures du matin.  
Les parents sont respectueusement priés d'envoyer leurs enfants immédiatement afin que nous n'éprouvions pas de retard pour la classification des élèves.  
N. B. — Le nombre des Professeurs et les nombreuses améliorations que nous avons fait subir à notre établissement nous permettent de recevoir un plus grand nombre d'élèves que par le passé et cela sans inconvénient pour leur santé, vu que toutes nos classes se trouvent parfaitement VENTILÉES et garnies de SIÈGES à ressorts.  
Pour les particularités s'adresser au Principal, à l'école.  
**U. E. ARCHAMBEAULT,**  
Principal.  
23 août. em-92

### Champagne véritable

(COULEUR DE ROSE.)  
**GARANTI IMPORTÉ DE FRANCE ET NON PAS FABRIQUÉ AUX ETATS-UNIS.**  
CE VIN A ETE ACHETE AUX ENGANS DE NEW-YORK ET SERA VENDU A L'EXTREME BAS PRIX DE \$7 PAR CAISSE DE DOUZE BOUTEILLES, QUALITÉ EXCELLENTE.  
**J. G. ROBILARD,**  
No. 9, RUE ST-GABRIEL, Au coin de la rue St-Paul.  
18 août. 90

### ECOLE MODELE SPECIALE DE MONTREAL.

**No. 2, RUE ST-CONSTANT, No. 2.**  
LES CLASSES DE L'INSTRUCTION CIVILE commencent LUNDI le VINGT D'AOUT prochain, à NEUF heures A. M. Une classe préparatoire sera formée cette année, pour les jeunes élèves. Conditions très libérales.  
Un maître français de grandes capacités et de beaucoup d'expérience, a été engagé.  
Pour plus amples informations s'adresser à l'école.  
**W. DORAN,**  
Principal.  
16 août. em-89

### HOTEL PARISEAU et VILLENEUVE A ACTON.

[Maison ci-devant occupée par M. MERRILL.]  
LES SOUS-SIGNEES INFORME LEURS AMIS et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un HOTEL à ACTON, où ils espèrent que les voyageurs trouveront toutes les commodités possibles, telles que bonne table, bons lits, appartements confortables, bonnes voitures, chevaux, voitures, etc., etc., le tout à des prix modérés.  
**PARISEAU et VILLENEUVE,**  
Acton, 14 juillet. 78

### Déménagement.

**TIMOTHEE THERIEN, FORGERON.**  
M. T. THERIEN INFORME SES PARENTS, amis et le public qu'il vient de transporter son Etablissement à la Banque de bien connue et s'annonce de M. F. COLMAN.  
**No. 148, Rue St-Laurent,**  
Entre les Rues St-Catherine et St-Nicolas. Le contenu, comme par le passé, à faire tous les Outils de Tailleurs de Pierre et Magons. Il se charge aussi de toute espèce d'OUVRAGES DE FORGE.  
Le tout exécuté avec promptitude, élégance et à bas prix.  
3 mai. 47

### LITTERATURE

#### CHASSES INDIENNES.

Exécutes par le major L... surnomme LE VIEUX CHASSEUR.  
ET PUBLIÉES PAR JULES GÉRARD.  
— [Suite] —  
J'examinai avec soin les capsules de ma carabine, et je remarquai que quelques-uns de mes chasseurs se rapprochaient de moi en frémissant, car cette bête leur avait inspiré à tous une terreur salutaire qui les empêchait de s'écarter. Deux ou trois ne parlaient plus qu'à voix basse, comme s'ils craignaient qu'elle fût assez près pour les entendre conspirer sa perte.  
Enfin Kistimah dit qu'il avait pensé à un plan, dangereux si est vrai, mais qui pouvait réussir: c'était que j'allasse avec un homme d'équipe comme un coureur de la poste, en bus du grand chemin, au coucher du soleil, heure à laquelle le tigre emportait généralement ses victimes. Le tigre, trompé par ce stratagème, accourrait peut-être pour saisir sa proie, et j'aurais alors la chance de lui tirer un coup de carabine.  
A cette proposition, diverses exclamations désapprobatrices, accompagnées de hochements de tête, se firent entendre. Toutefois, Chineah, le dhoty et un ou deux hommes de la troupe l'approuvèrent, et Kistimah offrit de m'accompagner en jouant le rôle du coureur de la poste.  
Je n'y voulus point consentir, car je pensai que j'aurais plus de chance de rencontrer le tigre en allant seul à sa recherche. Je voulais d'ailleurs n'avoir à me inquiéter que de moi. Ayant donc adopté le plan de Kistimah avec cette modification, je revins au village, et j'obtins du patel le bambou auquel les coureurs de la poste suspendent les sacs de dépêches sur leurs épaules. A l'extrémité de ce bâton est un annelet de fer auquel sont attachées un certain nombre de petites pièces de métal qui font un bruit de grelots quand l'homme court, ce qui avertit de l'arrivée de la poste et permet au passant de s'écarter de son chemin. Je détachai l'annelet et je le fixai à ma ceinture, de manière qu'il tintait quand je marchais; je m'armai d'une courte carabine à deux coups de Westley Richards, d'une paire de pistolets et d'un grand couteau de chasse, puis je fis conduire par Kistimah en bas de la route, vers l'endroit où l'on disait que s'embusquait le mangeur d'hommes.  
A un mille en bas du village, je fis arrêter mes chasseurs et les gens du village qui m'accompagnaient, et je continuai de m'avancer avec Kistimah, Chineah et Gogooloo pour reconnaître le terrain.  
La route était coupée par une étroite ravine au fond de laquelle courait le lit d'un ruisseau, alors sec et sablonneux; dont les bords étaient couverts de hautes herbes et de roseaux entremêlés de buissons d'épines bas et rabougris. A gauche était une colline basse et rocheuse, nue en certains endroits et couverte dans d'autres d'un épais fourré, avec des groupes de dattiers sauvages et de palmiers.  
Kistimah m'indiqua un massif de jungle assez touffu à droite de la route, où le tigre, disait-il, se cachait souvent quand il s'embusquait pour attendre sa proie, et nous y trouvâmes en effet quelques pistes anciennes.  
Il me montra aussi un rocher derrière lequel la bête avait pris son élan pour bondir sur un coureur de la poste quelques semaines auparavant, mais nous ne vîmes aucun signe indiquant qu'elle y fût revenue récemment.  
C'est bien là toutefois ce qu'un chasseur des Indes aurait appelé un lieu à tigre, car des rochers escarpés et des pics dénudés s'élevaient dans toutes les directions du milieu de l'épais feuillage à gauche et à droite de la route, et les hautes futaies dominaient la scène comme des géants.  
Pas un souffle n'agitait l'air, pas une feuille ne bougeait, et comme le soleil était encore haut dans le ciel sans nuages, la chaleur devenait accablante. La respiration même était difficile, à cause d'une certaine odeur lourde, se dégageant des végétaux en décomposition qui tapissaient le sol et du parfum violent des fleurs qui s'épanouissaient dans les jungles.  
Quand j'eus reconnu le pays, je me sentis accablé de lassitude, et je rejoignis ma troupe, que je trouvai endormie dans un massif épais, à quelque distance de la route. Je m'y couchai pour me reposer, protégé contre les rayons du soleil par l'ombre d'un berceau naturel formé par deux arbres qui s'inclinaient sous le poids de diverses plantes parasites.  
Le silence et le calme profond de cet endroit n'étaient troublés de temps à autre par le cri éloigné du paon ou le chant grêle d'un coq des jungles qui caquetait dans un bosquet voisin. Les notes aiguës de ces volatiles s'harmonisaient avec le calme, la solitude et la sublime grandeur de la nature dans les profondeurs des jungles. Ils habitaient ces épais fourrés dont Perishta dit avec raison: "La mort y coule avec l'eau, le poison y vole avec la brise, le gazon y est rude comme les dents du serpent, et l'air y est fétide comme le souffle des dragons." Rien n'est si vrai; les fièvres pernicieuses se cachent dans ces lieux si splendides à la vue, où l'air est empoisonné par les exhalaisons des matières végétales qui couvrent la terre.  
Je dormis plusieurs heures. Lorsque je me réveillai, le soleil était descendu à l'horizon. Je me sentis rafraîchi par le long somme, et après m'être orienté, je me préparai à poursuivre la tâche que je me proposais d'accomplir seul et à l'insu de mes compagnons du camp.

J'examinai avec soin mes armes, et après avoir constaté que rien de nouveau n'avait été vu par mes chasseurs, dont quelques-uns avaient fait le gnet, je recommandai à mes gens d'attendre la détonation de mon fusil, et de ne venir qu'après l'avoir entendue. Ils devaient rester tranquilles jusque-là.  
J'ordonnai à Chineah, à Kistimah, à Gogooloo et au dhoty de m'accompagner au bas de la route avec des fusils de réserve, pour le cas où j'en aurais besoin, et quand je fus arrivé à un endroit qui dominait la route du ravin, je les fis grimper sur différents arbres.  
Kistimah me supplia de le ce tigre n'attaquât jamais l'homme que par derrière; mais je ne voulais pas lui permettre de venir; je craignais que la vue de deux personnes effrayât l'animal.  
Le soleil était presque couché quand je m'avancai lentement vers le bas de la route, et bien que je fusse parfaitement calme et aussi ferme que possible, je sentais de froides gouttes de transpiration mouiller mon front à mesure que j'approchais de l'endroit où tant de victimes avaient succombé. Je passai le rocher, en me tenant sur le qui-vive, en écoutant avec soin le bruit le plus léger, et je me rappelle avoir été vivement contrarié par le ramage de deux petits bulbulis (rossignols des Indes) qui se battaient dans un buisson tout près du bord de la route. Des perdrix s'approchèrent à grands cris aux alentours, et lorsque je passai le ruisseau, je vis un chineah s'esquiver le long du lit desséché de la Nulah. Je m'arrêtai, je secouai mes grelots, et j'écoutai plusieurs fois en continuant ma route; mais le tout en vain.  
Je vis distinctement alors une ondulation des hautes herbes, comme si quelque chose se dirigeait vers moi; puis j'entendis un fort roulement guttural, et j'aperçus quelque chose qui se remuait derrière un bouquet de buisson et de longues herbes, à environ huit ou dix pas de moi.  
J'éprouvai un moment d'angoisses, mais je me sentais prêt. Je reculai vivement de plusieurs pas pour mieux me rendre compte de la nature de ce mouvement, et ce mouvement me servit probablement la vie. A peine l'avais-je exécuté, qu'un tigre bondit au milieu de la route et tomba juste à la place que je venais de quitter.  
Je lui tirai un coup de fusil à la tête avant qu'il pût se ramasser pour faire un second bond, et quand la fumée se fut dissipée, je vis le tigre rouler plusieurs fois sur la route et se tordre dans l'agonie de la mort. Ma balle était entrée dans le col et avait pénétré dans la poitrine.  
Je m'avançai par le côté, et lui déclarai mon second coup derrière l'oreille.  
Un sang noir sortit à flots de ses narines, un léger tressaillement passa dans ses sens émus, et son cadavre devint immobile.  
Le mangeur d'hommes était mort, et ses victimes étaient vengées, car c'était bien le tigre qui faisait depuis six mois la terreur de la contrée. Il n'y avait pas à s'y méprendre.  
Ma troupe, attirée par le bruit de mes deux coups de feu, accourut à perdre haleine, et Kistimah reconnut avec joie l'identité de ma victime.  
Il était couvert de gale et n'avait plus que quelques poils sur la peau, d'un brun rougeâtre, et ne valait pas la peine d'être gardée.  
Je fis couper d'un coup de hache la patte droite par Chineah, et j'en envoyai un coureur au camp pour y annoncer mon succès. Un char à bœuf arriva du village, et la carcasse y fut hissée à grand-peine. Les villageois s'y traînèrent en triomphe, car les bœufs étaient si effrayés du fumet de l'animal, qu'ils ne voulurent jamais se laisser atteler au char.  
Tous les gens du village assistèrent à notre entrée; et des cérémonies religieuses (poojals) furent exécutées, au sacrifice des moutons et des coqs, et l'on adressa en nom non des prières à divers divinités indiennes. (Sawnees). J'étais l'objet des regards admiratifs de toutes les jeunes filles du village, qui me saluèrent des deux mains de chaque côté de la route. Quant aux vieilles femmes, j'eus réellement qu'il était difficile à me tirer de leurs griffes; elles haïssaient le bord de mon vil habit de chasse en drap vert, elles faisaient craquer leurs doigts au-dessus de mon front en signe de bonheur, elles me tapaient sur le dos, enfin elles devinrent si violentes dans leurs démonstrations d'enthousiasme que je dus ordonner à mes gens de les écarter.  
Les hommes du village vinrent tous avec des torches et des brandons m'escorter jusqu'au camp. On brûlait des fusées et des feux d'artifices, on déchargeait des fusils, et les tamtams, les tambours et les châlira-horns lançaient leurs fautes bien autrement triomphales que celles de la veille, devant le tigre mort dont la tête était portée au avant au bout d'une lance.  
Mes chasseurs précédaient le cortège; cinq anneaux bayadères du village juchées devant le char, avec des cris et des hurlements, tandis qu'elles se démenaient à la lueur fantastique des feux, de telle manière qu'elles me rappelaient vivement la scène des sorcières dans Macbeth.  
Le camp tout entier accourut pour voir la carcasse du mangeur d'hommes, et je fus l'objet de félicitations sans nombre.  
Je donnai des moutons et des volailles à ma troupe de chasse, avec du vache, et pendant toute la nuit il y eut des bruits de fête dans l'air.  
Le lendemain, le cadavre mutilé fut

promené sur un char dans tous les villages environnants, par Kistimah et le dhoty, qui prélevèrent à leur profit une assez forte somme sur la reconnaissance des habitants.  
J'avais déjà tué bien des tigres et j'en ai tué beaucoup d'autres depuis, mais jamais je n'ai eu affaire à un ennemi plus acharné du genre humain, puisque c'était par centaines qu'il fallait compter ses victimes. Il justifiait pleinement ce que dit un vieux dicton indien: "Quand un tigre a une fois goûté du genre humain, il ne chasse plus d'autre gibier, car les hommes lui sont une proie savoureuse en même temps que plus facile."  
A la place où le mangeur d'hommes a succombé s'éleva maintenant un mansole, construit par les passants; chacun d'eux a fourni sa pierre, jusqu'à ce qu'une énorme pyramide ait été formée de cette façon.  
Depuis lors, plus d'un voyageur qui a passé par ce chemin a entendu de la bouche du vieux cipaye en retraite, chargé de la garde de bungalow public, le récit de la mort du fameux *adame khanna wallah* (mangeur d'hommes), et de vieux amis m'ont dit que bien des questions affectueuses leur avaient été adressées sur la santé de l'officier de cavalerie à la barbe noire, qui a eu l'honneur d'en délivrer le pays.  
**JULES GÉRARD.**  
[F.]

Le Soussigné informe ses amis et le public en général, qu'il a transporté son Etablissement au coin des rues McGill et Lemoine, et tiendra, comme par le passé, un assortiment de HARD-DES FAITES des plus étendus; et aussi, Draps, Casimirs, Dookins, Tweeds, Vestings, etc., etc., etc. Le tout dans le dernier goût, à 25 pour cent meilleur marché qu'aucun autre établissement.  
**M. L. D. CAREAU,**  
Montréal, 2 février 1860. 8

### AFERUSE CALAMITE!

PLUS DE SOIXANTE VIEUX DE PERDRE.  
Une petite fille de M. Sutherland, du township de York, depuis deux ans voyait sa santé diminuer graduellement. En vain les plus célèbres médecins furent appelés: ils s'accordèrent tous à déclarer que l'enfant était atteinte d'une affection incurable. La mort s'approchait lentement, mais ne laissait aucun espoir. Un étrange incident devait la sauver. Ayant trouvé dans une armoire un bâton de sucre d'orge, elle se mit à le manger sans façon, mais la Providence, dans ses desseins si admirables, voulut que ce fut un morceau de sucre de McKenzie, si efficace pour la destruction des vers, que son père avait acheté la veille pour ses autres enfants. Elle ne l'eut pas plutôt mangé, qu'elle recouvrit plus de 60 vers! — dont quelques-uns mesurèrent au-delà de 10 pouces de long. Depuis ce temps, elle gagna des forces tous les jours, et tous les signes de sa consommation ont disparu. Combien de milliers d'enfants qui, tous les jours, expirent au milieu des douleurs les plus atroces, causées par ces destructeurs de l'organisme humain, et combien les parents doivent être empressés à se procurer de ce remède infatigable.  
Un simple essai du sucre pour la destruction des vers de Dr. McKenzie suffira pour convaincre les plus sceptiques.  
Le prix est de 7 1/2 centimes (15 centimes) par paquet. A vendre chez tous les pharmaciens de la ville de Montréal. On ne peut pas se procurer les paquets qui ne portent pas la signature de H. E. McKenzie, M. D. Glogow, ne sont pas de sa manufacture.  
23 août. em-94

### LE GRAND REMEDE ANGLAIS.

Celebres Pilules de Sir James Clark, pour les femmes.  
Cette médecine inappréciable ne faille jamais de guérir toutes les douleurs d'entrailles et incidents à la constitution des femmes.  
Elles modèrent tous les excès et font disparaître toute obstruction, provenant de n'importe quelle cause, et on peut compter sur une guérison rapide.  
Elles sont surtout excellentes pour LES FEMMES MARIÉES, vu que dans un court espace de temps, elles amènent la période mensuelle avec régularité.  
**AVIS.**  
Ces pilules ne doivent pas être prises par les femmes enceintes, durant les PREMIERS TROIS MOIS, vu qu'elles causent l'avortement; mais en tout autre temps, et en toute autre occasion, elles sont parfaitement sûres.  
Dans tous les cas d'affections nerveuses, douleurs de reins et dans les membres, l'ourdre, épuisement, palpitation du cœur, abattement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fièvre blanche, et toutes les maladies occasionnées par un système en mauvais ordre, ces pilules guérissent quand même tout autre moyen aurait failli.  
Directions complètes sur chaque paquet enveloppé, lequel devrait être conservé soigneusement. Une boîte contient 50 pilules, et entourée de l'étiquette du gouvernement britannique, sera envoyée franco pour \$1 et 6 timbres de postes.  
**JOB MOSES,** Rochester, N.-Y., seul propriétaire.  
**NORTHROP et LYMAN,** Newcastle, C. E., agents généraux pour les Canadas.  
A vendre à Montréal par J. M. Henry et Cie., Lyman, Savage et Cie., Carter, Kerry et Cie., au Medical Hall, Lamplough et Campbell et S. J. Lyman et Cie. et tous les pharmaciens.  
5 avril. aa-35

### Changement de Saison et Soins de la Santé.

Quelle que soit la saison physiologique, l'époque de l'année où le printemps succède à l'hiver a toujours été marquée par plus ou moins d'indisposition pour ceux qui sont en bonne santé, et de maladie pour ceux qui sont indisposés. Les agents habituellement employés avant la découverte du fluide que nous allons mentionner étaient des purgatifs — sorte de médicaments possédant sans-doute beaucoup d'efficacité. Mais tous les substances cathartiques mises en usage possèdent cet inconvénient que, tout en écartant les aliments en stimulant l'estomac et les intestins, ils affaiblissent et indisposent par les efforts qu'ils occasionnent. Il était bien à désirer que l'on trouvât un purgatif aussi puissant pour nettoyer ces organes, et assez doux en même temps, pour ne pas fatiguer. Ce que l'art n'a pu effectuer, la nature l'a complètement opéré par la production de l'eau de Plantagenet. On ne va plus chez les pharmaciens, on se procure au dépôt d'eau de Plantagenet. Il n'y a pas de cas où elle fasse mal, et à peine un où elle manque de faire du bien. Elle purifie également aux deux sexes, aux enfants, jeunes gens, hommes robustes et vieillards, et tout le monde, n'importe le tempérament et la constitution. Elle protège la vie des gens robustes et prolonge les jours des malades.

A BELLERS TYPOGRAPHIQUES DU JOURNAL LE PAYS.—On a écrit à ces ateliers toute espèce d'ouvrages de ville, ainsi que LIVRES, PAMPHLETS, etc., avec goût, et à des prix modérés.

LE PAYS.

MONTREAL:

Samedi, 15 Septembre 1860.

La logique du servilisme.

Il y a peu de temps la Minerve voulait bien nous décerner une épithète profane, parce que nous avions fait preuve d'assez de discernement pour montrer qu'il y avait nulle contradiction, 1° entre ceux qui, d'un côté, disent: les ministres du Haut-Canada sont les esclaves de M. Cartier, et 2°, ceux qui disent: M. Cartier est l'esclave des ministres du Haut-Canada.

Certes si la raison de la Minerve ne se reposait pas depuis quelque temps des fatigues de la lutte pour une place au râtelier, dans les factums de la Cour d'Appel, elle aurait vu que l'apparence d'un paradoxe recouvrait une vérité incontestable. Car, que la partie haut-canadienne du ministère trahisse la section dont elle doit représenter les intérêts dans les conseils de l'exécutif, rien de plus évident pour ceux qui se donnent la peine de suivre les affaires publiques et la législation surtout, qui en autant qu'elle s'applique à toute la province comme en autant qu'elle s'applique au Haut-Canada seul, est presque toujours élaborée et décrétée par une majorité sectionnelle.

Le premier point de vue, qui constituait suivant la Minerve la première branche de la contradiction, était donc tout-à-fait juste et conforme à la vérité, appuyée tel que nous aimons à l'appuyer: de faits et de preuves.

Nous vous tenons, s'écria alors la Minerve. Vous avez bien pu démontrer que les ministres haut-canadiens manquaient aux intérêts de leur section; mais c'est justement pour cela que vous vous trouvez dans l'impossibilité de démontrer la seconde branche de votre proposition, la seconde branche de ce que nous qualifions de contradiction.

Malheureusement pour le Bas-Canada, le second membre de notre proposition est encore plus facile à démontrer que le premier. Il n'est pas nécessaire de prendre les choses de bien loin. Il suffit de rappeler que M. Cartier est le continuateur du système de l'Union et que l'Union a été décrétée comme la sentence du Bas-Canada. M. Cartier est l'esclave de ce système. Il n'y a pas un Bas-canadien qui ait mordu plus fermement à l'appât lancé dans la mer de la politique canadienne par lord Durham sous la forme des honneurs, des places, de l'or et des titres, que le citoyen George-Etienne, autrefois vêtu de rude étoffe du pays, et couffé d'une tunique bleue, aujourd'hui couvert d'une livrée richement galonnée en or et portant le chapeau à pinnac.

Il peut se faire que lorsqu'on est habitué à être de mauvaise foi et à plaider une mauvaise cause, parce qu'on est payé pour le faire, on puisse finir par se faire illusion au point de croire aux arguments, aux mensonges mêmes que l'on invente pour défendre sa cause; car il ne faut pas être bien profond pour s'apercevoir du vide de cet argument.

Est-il un homme sérieux qui puisse croire que la domination que la majorité des représentants Bas-canadiens exerce sur le Haut-Canada, puisse longtemps continuer? Non! Eh bien! en supposant que cette domination aurait des avantages pour le Bas-Canada, il faut donc admettre qu'ils sont temporaires. Admettons même que les intérêts du Bas-Canada se trouvent ainsi servis, tel il est vrai que chaque mauvaise fortune en ce monde a sa contre-partie, tel il est vrai que toute bonne chose entraîne des inconvénients, et que, particulièrement, tout gain malhonnête porte des fruits, désastreux. Lors même que l'on pourrait prouver que le Bas-Canada retire un seul avantage réel de l'ordre de choses dont le Haut-Canada se plaint à juste titre, les racontes profondes que nous nous suscitons, les vengeances que nous autorisons par nos injustices, les haines que nous soulevons par notre tyrannie, nous préparent des représailles dont on ne peut présager la gravité, surtout parce que de toutes parts nous sommes environnés par une race renommée pour la sympathie que ses membres ressentent les uns pour les autres.

Mais ce qu'il y a d'effrayant, ce que nous voudrions que tous les enfants du sol comprennent comme nous, c'est que nous pouvons défer le plus hardi des écrivains ministériels de nous montrer que nous retirons un seul avantage, fût-il même minime ou insignifiant, de la domination que nous exerçons sur le Haut-Canada. M. Cartier seul y trouve son compte, il grossit son magot, satisfait son ridicule amour-propre, étanche la soif de ses petites vengeances, contente cette rage d'embrouiller nos lois, de bouleverser notre judicature et de créer un cahos sur lequel ses bills et amendements ont peine à flotter. Et voilà l'énorme gain du Bas-Canada mis en face de dangers dont on ne peut calculer l'immensité! Faites-en la comparaison. Dites si un grand sacrifice administratif étés si grands dangers valent la peine d'être encourus pour le plus triste spécimen que les Canadiens-français puissent montrer au monde, comme talent et comme honnêteté.

La presse ministérielle s'est évertuée à répéter, durant les désordres orangistes qui ont signalé le passage du prince dans le Haut-Canada, qu'on devrait accuser le parti haut-canadien, qui se plaint depuis un certain temps du Bas-Canada, de l'exécution qui s'est résouté comme on l'a vu. Ou le pays est gouverné aujourd'hui par une majorité sectionnelle ou il ne l'est pas. S'il ne l'est pas, vous ne pouvez trop décrier ceux qui inventent ce mensonge; mais s'il l'est, sont-ce ceux qui sont les victimes de cet ordre de choses, ou ceux qui en sont les auteurs, que vous devez blâmer? Ne croyez-vous pas que vous signalez vous-même la conséquence la plus désastreuse du système injuste de gouverner une section par l'autre? Dans l'intérêt de votre cause ne prétendez plus que ceux qui ont combattu cet ordre de choses avec d'autant plus de force que la conclusion, accablante pour vous, que l'on en tire, découle de vos prémisses. Et n'allez reprocher à personne de s'opposer à ce système tyrannique avec ardeur, car vous leur reprocheriez un outrage que vous auriez vous-même, tant il est naturel, tant il est impossible de résister à son impulsion.

Nous nous sommes éloigné du but que nous nous étions proposé d'atteindre. Encore une fois l'occasion s'est présentée de mettre nos concitoyens sur leurs gardes, naturellement nous en avons profité. Encore une fois notre esprit a été frappé de la position dangereuse qui a été faite au Bas-Canada et des dangers du présent et de l'avenir, et nous les avons signalés. Encore une fois nous avons entendu retentir à nos oreilles les menaces du Leader, de la Gazette de Montréal et du Colonist, orateurs tout-puissants auprès d'une forte partie de la population anglaise, et nous avons jeté le cri d'alarme. Avant longtemps, nous allions être appelés à discuter plus sérieusement que jamais la nécessité d'un changement profond et complet dans notre existence politique. Nous ne serons pas en arrière des autres, puisque c'est nous qui avons pris les devants quand tout le monde reculait. Et attendant, nous constatons le fait que plusieurs journaux ministériels orientés à la nécessité d'un tel changement. L'écho de leur voix sera répété.

Dénégation importante.

Voici une dénégation importante du Colonist:

L'Ordre s'est rendu coupable d'un complot intentionnel en publiant une déclaration telle que celle qui a été en circulation dans son dernier numéro, touchant la conférence qui s'est tenue à cet égard. M. Cartier menait de donner sa résignation, si le gouverneur ne consentait pas à empêcher les processions et les manifestations orangistes à l'occasion de la réception du prince; que le gouverneur n'aurait pas le droit de refuser de donner son assent à une telle mesure, et que le prince n'aurait pas le droit de refuser de donner son assent à une telle mesure.

Le Leader intitule sa dénégation UNE NIAISE RUMEUR, et dit: Quelques journaux du Haut-Canada mettent en circulation une rumeur ridicule qui consiste à dire que M. Cartier menait de donner sa résignation, si le gouverneur ne consentait pas à empêcher les processions et les manifestations orangistes à l'occasion de la réception du prince; que le gouverneur n'aurait pas le droit de refuser de donner son assent à une telle mesure, et que le prince n'aurait pas le droit de refuser de donner son assent à une telle mesure.

Nous reprochions à la Minerve dans notre dernier numéro de se servir de cette rumeur sans en attester l'authenticité. Cette rumeur est-elle fondée, ou non? M. Cartier a-t-il offert sa résignation, ou non? Telles sont les questions que nous faisons à la Minerve. Nous ne savons trop en quel sens elle nous répondra dans sa feuille d'aujourd'hui. Nous croyons même qu'elle ne répondra rien. Certaine que cette rumeur n'a aucun fondement, elle se garde bien de le dire, afin de ne pas détruire l'effet favorable que la susdite rumeur a déjà pu avoir. Mais cette dernière ressource ne reste pas même à M. Cartier; l'ombre d'une invention ridicule ne l'habite même plus contre l'opinion qui le rend solidaire des actes désordonnés de l'orangisme dans le Haut-Canada. Les dénégations du Colonist et du Leader mettent cette rumeur à néant; et si la Minerve a une miette d'honnêteté, elle sentira qu'il est de son devoir d'éclairer ses lecteurs et de détruire la fausse impression sous laquelle elle les a mis. D'autres journaux ont un devoir semblable à remplir. Ils devront tenir à honneur d'être au moins aussi vifs que la Minerve à faire ce que l'honneur requiert d'une manière absolue sous de pareilles circonstances. Les dénégations du Leader et du Colonist sont formelles et ne laissent aucun doute. Elles procèdent d'organes reconnus du gouvernement, qui paraissent d'ailleurs avoir été expressément autorisés en cette circonstance à contredire la rumeur en question; — peut-être l'ont-ils été par M. Cartier lui-même; auquel la susdite rumeur aurait été de nature à porter préjudice dans l'esprit de ses meilleurs amis: les orangistes!

Les journaux à bons principes se jouant entre eux.

On lit dans une correspondance publiée dans la Minerve du 13 courant, le paragraphe suivant à l'adresse du journal l'Ordre: «J'en appelle à l'Épiscopat canadien et au clergé du diocèse: je prie humblement de considérer s'il n'est pas temps de désavouer formellement les prétentions de cette feuille: le journal le plus méprisable des deux Canadas,» à être leur organe officiel.

Or, voici comment l'Ordre d'hier répond à la Minerve: «Nous ne voulons pas descendre au niveau de la Minerve. Si nous sommes méprisables qu'elle nous laisse dans notre mépris. Quant à son catholicisme, il vaut à peu près à son marchandisme ministériel.» La Minerve et l'Ordre se prétendent-ils ou non des journaux véritables? Il serait très important d'avoir en ce moment une réponse de chacun de ces journaux à la question ci-dessus.

Nul doute que la réponse de l'un et de l'autre soit: oui. Nous confirmons d'avance cette affirmation de leur vérité en cette circonstance où ils ont réciproquement et si bien qualifiés leur valeur respective. Ce sont pourtant ces deux journaux qui se sont chargés de enlambourer le Pays dans maintes circonstances, et qui ont vainement essayé de lui enlever la confiance publique sous les prétextes les plus faux, et les plus préjudiciables en même temps à l'intérêt de notre journal. Leur parole a eu de l'écho ou certes elle n'aurait pas dû en avoir. Nous avons toujours été prêt à supporter les conséquences de

jugement que mérite nos œuvres, et non pas de celui d'une presse jugée par elle-même aussi hypocrite et aussi indigne de la confiance publique. Si c'est cette presse que l'on veut recommander au peuple, nous plaignons le peuple et ceux qui la lui recommandent, et nous prédisons à ceux-ci qu'ils seront victimes de leur confiance.

— Le Leader nie que le gouverneur doive partir, bientôt. Nous maintenons qu'il devrait être parti depuis longtemps. Tous les partis s'accordent à blâmer sa conduite. L'opposition, parce qu'elle lui donne sa juste part de la responsabilité qui lui échoit des causes qui ont produit les désordres orangistes; le parti ministériel parce qu'il faut peser sur lui seul cette énorme responsabilité, tant il a peur que le peuple en rende justement le ministre solidaire. Cette dernière raison serait encore plus forte que la première, si elle était absolument juste.

Le Leader annonce cependant que le gouverneur-général fera un voyage de quelques semaines en Angleterre pour se reposer des fatigues que les pégrinations de Son Altesse lui ont causées. C'est une étrange manière de se reposer des fatigues de la terre ferme que de faire un voyage en Angleterre pendant un espace de temps durant lequel le gouverneur sera ballotté sur l'océan mobile, qui occasionne tant d'inconvénients constitutionnels. Mais c'est une manière plus de confirmer ce fait certain — le départ prochain du gouverneur.

Dans un article auquel nous ne daignons pas répondre, — d'abord parce qu'il est grossier et fastidieux — puis parce qu'il contient des calomnies et des mensonges que nous avons mille fois réfutés — la Minerve en gardienne de la morale, en passeuse du journalisme lançant ses décrets aux badauds et aux hypocrites, justifie son alliance orangiste, les apostasies de M. Cartier et les siennes, en posant ex-cathedra ce principe marqué au coin de la morale de Machiavel: «Une alliance quelconque avec un des partis politiques qui se disputent la prééminence dans le Haut-Canada, est nécessaire au fonctionnement de la constitution que la métropole nous a imposée.»

C'est cela: le pouvoir pour nous, avant tout, avec n'importe qui. Aujourd'hui avec John A. et ses orangistes, s'ils ont la prééminence, demain avec le terrible George S'il veut de nous. Que voulez-vous? C'est la métropole qui nous l'a imposée, dit la Minerve, et je porte ma chaîne comme un vil esclave... mais c'est une chaîne d'or! Quel cynisme! Quel abaissement! Pluton et son parti auraient leurs quartiers généraux dans le Haut-Canada que, suivant la Minerve, refuser leur alliance «ce serait une absurdité.» Une alliance quelconque étant nécessaire au fonctionnement de la constitution que la métropole nous a imposée. Cette doctrine de la Minerve est ce que nous avons jamais vu de plus horrible en machiavélisme et surpassée même l'axiome connu: la fin justifie les moyens. Tout cela est digne de l'apologiste et du défenseur de l'orangisme. Vraiment, vous nous inspirez une profonde pitié.

— Le Courrier du Canada demande que l'on fasse disparaître l'orangisme; et il met tout son espoir en M. Cartier, qui, dit ce singulier organe, «avec sa ferme et puissante volonté est à la hauteur des difficultés et peut mener l'entreprise à bonne fin. Si parmi ses collègues ou dans le parlement, il rencontre de l'opposition, ajoute le Courrier, qu'il brise ces obstacles et en appelle au peuple: le peuple ne lui fera pas défaut.»

C'est de celui qui a voté pour l'incorporation de l'orangisme que le Courrier espère la destruction de cette secte! La volonté de cet homme est «puissante et ferme» à passer par dessus la justice et le bon, les lois et les grands juristes; à faire ce qu'il veut, à intriguer, corrompre et circonvenir. Avec l'aide des orangistes, il exécute ces grands conceptions, qui ne sont pas au dessus de sa ferme volonté. Sans les orangistes il ne pourrait rien, il ne pourrait surtout se maintenir un instant au pouvoir. Et vous espérez qu'il fera disparaître l'orangisme! Quelle naïveté! M. Cartier en appelle au peuple! pour le corrompre? beau résultat! La politique de cet homme nous a plongés dans un abîme d'où sa «volonté puissante et ferme»... dans le mal, ne peut nous retirer. C'est d'une volonté encore plus ferme et plus puissante... dans le bien, que nous devons attendre notre salut. Oui, c'est de la volonté du peuple agissant sous l'impulsion de son esprit éclairé que nous espérons notre salut. Que M. Cartier dise élections générales et nous attendrons le résultat avec confiance.

— Le Globe, traitant la question de la responsabilité ministérielle, a un point de vue constitutionnel, a prétendu avec toutes les raisons du monde, que, constitutionnellement, les ministres étaient responsables de la lettre adressée par le gouverneur au maire de Toronto pour empêcher les démonstrations orangistes.

Le Pays, traitant alors la question sous un autre point de vue, disait que les journaux orangistes organes du ministère, en rejetant toute la responsabilité sur le gouverneur, montraient évidemment que les ministres voulaient flatter l'orangisme, et surtout ne pas se le mettre à dos.

Le Globe et le Pays avaient raison et la Minerve a tort de venir montrer son incapacité complète en logique. D'ailleurs la Minerve se met dans une affreuse position en voulant nous rendre solidaire des opinions du Globe, et si elle veut accepter franchement cette position, nous acceptons la solidarité qu'elle veut nous imposer. En effet, que la Minerve se charge de tous les gros péchés de la Gazette, du Colonist et du Leader, et nous souscrivons notre nom au bas du catalogue des fautes du Globe. Nous doutons un peu que la Minerve accepte la proposition; mais nous doutons fort que ses trois confrères orangistes mêmes soient prêts à prendre la responsabilité de l'exaltation et de l'enthousiasme que la Minerve a montrés pour l'orangisme!

Grande amélioration.

Le conseil-de-ville, dans sa séance trimestrielle de mardi soir, a voté le règlement relatif à la construction de voies ferrées pour omnibus, dans certaines rues de la ville, en dépit de l'opposition orlé et factieuse que l'un des conseillers entraînait, M. J. L. Beaudry, a fait à cette importante mesure, — chose que nous signalons pour élever l'opinion de la ville sur le compte de ceux qui s'opposent à tout ce qui est de nature à faire progresser cette cité; dont ils devaient représenter les intérêts, en conformité du serment solennel qu'ils ont prêté. Mais en général le conseil nous semble être entré dans une excellente voie de concorde et de vives élévées. Nous l'en félicitons sincèrement.

Un incident de la visite du Prince.

Nous n'avons lu dans aucun journal le récit d'un petit incident de la visite du prince, qui aura pour nos lecteurs, beaucoup d'intérêt, à raison des personnes qui en ont été la cause. On sait que M. Papineau, l'orateur, demeuré à la Petite-Nation, sur la rivière Outaouais, en deça de notre verte capitale, Ottawa. Sur un cap élevé, dominant la rivière et le pays environnant, se trouve le chalet romantique et fortifié fait en bois, que le romancier aurait fait un lieu de retraite à l'illustre vieillard qui, si chèrement payé par cinquante années de travail dévoué pour son pays, le droit de se reposer sous les arbres et parmi les fleurs de Montebello. La, s'est aussi réfugié, il n'y a pas longtemps, le père de notre député, M. Bourassa, cet homme gai et spirituel dont le souvenir sera toujours cher à cette localité qui l'a, l'un des premiers, livrée à la culture, et enrichie par son travail énergique et persévérant. C'est une autre carrière bien remplie; c'est l'utile et modeste patriote, dont la vie s'est humblement écoulée dans les champs, semant le bien dans sa sphère limitée, qui est allé donner sa main rude mais noble, au grand tribunal, à l'homme d'état dont les travaux ont jeté tant de lustre sur notre pays.

Or, le prince, pour se rendre à Ottawa avait à passer devant la Petite-Nation, où une délicate et agréable surprise l'attendait. M. Bourassa l'accueillit par un salut royal de vingt-cinq coups de canon tirés par lui pour la circonstance. M. Papineau, dont le château était surmonté des drapeaux d'une dizaine de nations, présenta ses hommages au prince royal, en le saluant de sa demeure. Madame Papineau lui fit porter à bord, un magnifique bouquet, composé de fleurs des bois et de ses propres jardins dont la beauté défie la description. Le précieux cadeau fut remis au prince qui se hâta de faire écrire à madame Papineau une lettre pleine de vive reconnaissance, et pour lui le superbe bouquet est demeuré depuis un compagnon inséparable. Comme Son Altesse touchait à la frontière du Bas-Canada, on peut dire littéralement de cet envoi qu'il est le bouquet de la fête, et en sera l'un des plus délicieux souvenirs. — Franco-Canadien.

— Nous avons le plaisir d'annoncer à la Minerve que si son machiavélisme ne nous donne pas trop à fustiger dans notre prochain feuille, nous continuerons notre travail intitulé Les partis jugés par leurs œuvres, que plusieurs correspondants nous demandent de réunir en une brochure, pour la diffusion plus complète dans les campagnes, des faits et des vérités politiques qui y sont contenus.

— Le texte de la dépêche de l'Asia dit: «Le général Lamoricière dans un ordre du jour, conseillé à ses troupes de piller toutes les villes qui à l'approche de l'ennemi, pourraient s'insurger.»

L'Ordre traduit: «Lamoricière dans un ordre du jour, dirige ses troupes dans toutes les villes qui à l'approche de l'ennemi, pourraient s'insurger.»

Nous espérons que, dans l'intérêt de l'humanité, le contenu de l'Ordre est conforme à la vérité, quoiqu'elle mente au texte de la dépêche. Nous verrons.

MUNICIPALITE. Conseil-de-Ville. Mardi, 15 septembre. Les membres présents étaient Son Honneur le maire, les conseillers Beaudry, Tuggey, Homier, McCready, Cusson, Rodden, Grenier, Contant, Lyman, Goyette, Bernard, et les échevins Leprohon, Thomas, Gorrie, Jodoin, Bulmer, McCambridge, Corst et Marchand.

Diverses pétitions furent lues et renvoyées à des comités.

RAPPORTS. Du comité des finances, sur la pétition de la veuve Herding, demandant de l'aide, le conseiller Beaudry propose, secondé par le conseiller Cusson, que la somme de £250 soit substituée à celle de £500, tel que recommandé par le dit comité. — Perdu par 14 contre 3. Du même pour le règlement à l'amiable, des poursuites intentées contre M. Robert Wood, agent d'assurance. — Adopté.

Le conseiller Cusson propose, secondé par le conseiller Barnard, que le salaire de M. Daroy soit augmenté.

Après quelques remarques faites par l'échevin Marchand, la motion est retirée.

La motion de l'échevin Bulmer pour que le nom de la Place des Commissaires soit changé en celui de place Victoria, est alors emportée sur la division suivante:

Pour: — MM. Tuggey, McCready, Rodden, Lyman, Bernard, Thompson, Gorrie, Jodoin, Bulmer, McCambridge, Corst, — 11. Contre: — Beaudry, Homier, Cusson, Grenier, Contant, Goyette, Leprohon, et Marchand. — 8.

Le conseiller Barnard, secondé par l'échevin Jodoin, propose la troisième lecture du règlement relatif à l'établissement d'une voie ferrée dans certaines rues de notre ville.

Adopté sans discussion.

Après une discussion assez animée qui s'éleva entre le conseiller Beaudry et certains autres conseillers qui lui reprochèrent d'avoir interrompu la considération de cette mesure en laissant la salle de conseil lorsque sa présence

était absolument nécessaire pour former le nombre voulu pour le quorum, la séance fut ajournée, sur motion de l'échevin Marchand, secondé par le conseiller Grenier.

CORRESPONDANCES.

Comte de Berthier.

MM. les Rédacteurs, Les deux documents qui suivent sont une réfutation péremptoire, la plus belle réfutation possible des canécans et des comtes qui ont paru dans certaines gazettes. Je n'entends pas répondre à tous ces on-dits, je craindrais de m'abaisser au contact des individus à qui il plait de distiller un venin qui ne saurait m'atteindre. Et c'est déjà beaucoup trop que les honorer de mon dédain!

Je me bornerai donc à un exposé aussi succinct que possible des faits de la position des partis dans ce comté, — pour mieux faire comprendre la portée et l'importance des deux documents, que j'ai différé de vous adresser jusqu'à ce jour, parce que j'ai compris que les ovations faites au prince de Galles absorberaient toute l'attention et vos colonnes.

La dernière élection, sur 445 voix enregistrées pour le village et la paroisse de Berthier, 73 seulement furent données en ma faveur! Depuis, je ne comptais pas sur une augmentation considérable, et lorsque je convoquai l'assemblée, qui eut lieu ici dimanche, le 29 juillet dernier, mon but était bien loin d'être celui de demander un vote d'approbation. Je ne voulais que m'acquiescer d'un devoir que je suis dans l'habitude de remplir après chaque session en visitant chaque paroisse de mon comté pour mettre la population, qui ne lit pas, au courant de ce qui a pu se faire en parlement. Après cette tournée j'aurais convoqué, comme par le passé, une assemblée du comté, à laquelle mes accusateurs auraient pu venir formuler leurs accusations; mais cette fois mes adversaires, contre leur habitude, et animés de je ne sais quelle sainte ardeur, ont plutôt comptant sur la presqu'unanimité pour eux dans Berthier, voulurent se procurer la satisfaction de m'écarter au début de mon exécution!

Bref, on conspira, on part, on se glisse en tapinois vers Montréal pour aller y chercher du renfort dans une personne d'un sien vœu ayant nom M. Alfred Mousseau. Mais tout cela ne fut connu que lorsque celui-ci prit la parole à l'assemblée, car on avait cherché à surprendre tout le monde et moi surtout en faisant circuler que M. Mousseau ne parlerait pas.

Plus franc et plus loyal, j'avais annoncé mon assemblée huit jours d'avance, mais on se croit en droit de me révéler le nom de mes adversaires qu'on m'a eut ou on les rue sur moi! C'est gêné, contraire et noble, n'est-ce pas?... Enfin le moment solennel arrive, et avec lui les grands hommes, ou les hommes grands, comme vous voudrez, et la lutte commence.

Le plan de mes adversaires était, parait-il, de parler les premiers, d'indigner l'auditoire contre moi à force de mensonges, espérant qu'enfin l'assemblée résisterait de m'entendre, et qu'elle adopterait, sans plus de cérémonie, des résolutions préparées à l'avance, et comportant une grave censure contre ma conduite parlementaire.

J'avoue que je n'aurais pas été du tout surpris d'un pareil résultat. Je savais la paroisse de Berthier préjugée contre moi par mille et un mensonges débités depuis si longtemps dans l'ombre, non-seulement sur ma vie publique, mais même sur ma vie privée!

Cela n'aurait cependant rien changé à ma position dans le comté, et j'attendais l'arrêt fatal de pied ferme. M. Deslaur (mon prédécesseur), prend le premier la parole. Il débute par une grossière injure, en disant que j'avais fait la honte et le déshonneur du comté, mais sans dire comme de raison en quoi ni pourquoi!... Puis il cherche à ravaler les hommes de profession, les avocats surtout, ne s'apercevant pas, le pauvre être, que trop maladroite lui-même, il avait été chercher un avocat, qu'il avait dans le moment même à ses côtés pour le défendre!

Il débute pendant 15 à 20 minutes quelques autres personnalités et banalités et tout essouffé, hors d'haleine après cet effort incroyablement de génie, il s'efface au milieu d'un calme plat!...

Enfin l'on voit poindre, s'élever à l'horizon l'enfant miraculeux, qui porte dans son sein les destinées du... comté de Berthier, celui qui doit le racher, le sauver, le délivrer de la servitude!!!

En l'apercevant, on l'entendait surtout, vous le devinez... Attitude raide, empesée, langage affecté, gaucherie pédagogique. Bref, en un clin d'œil, Lavater l'eût jugé et vous eût dit: «Voilà bien un faquin et un pédant de la plus belle eau!»

Ce jeune homme, ou plutôt ce météore (Phénomène dans l'air dit le dictionnaire) c'est M. Alfred Mousseau, surnommé L'INDEX, va que toute sa gestualité et sa manière de saluer se réduisent à mettre continuellement en jeu cet unique doigt, si remarquable chez lui!!!

Nous étions cependant loin de nous attendre à ce qu'il se manifestât tant de premier coup. Chez un jeune homme à peine sorti des bancs d'école, tout récemment admis à l'exercice d'une profession libérale, à peine éduqué dans le monde politique, arrivant tout guiné, sec et empesé d'une grande ville, nous pauvres habitants des champs, rudes des campagnes, nous nous attendions à trouver en lui un modèle de politesse, d'urbanité, de savoir vivre!

Mais je n'avais pas encore dit un mot, et conséquemment rien pour le provoquer, que déjà M. Mousseau m'accablait de grossièretés, d'injures et d'affreux mensonges. Je le surpris à lire sur une gazette des phrases et des paroles fabriquées par lui, qu'il m'attribuait comme partie d'un de mes discours. J'attire l'attention de l'assemblée sur cet acte inqualifiable, et M. Mousseau, avec un bon goût et une politesse sans exemple, se retourne et me dit: Vous en avez menti trois fois par la gorge!!!

L'assemblée, composée de gens bien élevés, commença, comme de raison, à s'indigner d'une conduite aussi brutale et aussi grossière. Cela n'empêcha pas néanmoins M. Mousseau de continuer son rôle jusqu'au bout, lisant presque constamment des articles de la Minerve, grossiers et injurieux comme son langage! Enfin, lui aussi, il se tait et se retire comme son oncle, au milieu d'un calme plat.

Je prends la parole et fais remarquer à l'assemblée que ce serait abuser de sa patience que de la retenir par une plume pareille, aussi longtemps qu'il le faudrait pour réfuter un à tous les mensonges de mes adversaires contre moi, et que je me bornerais à en constater deux des plus gros. L'ayant fait, je dis qu'ayant réussi à prouver bien clairement que mes adversaires m'avaient grossièrement calomnié, l'assemblée n'aurait pas grand peine à croire qu'ils avaient pu le faire de même dix fois, jusqu'à ce que j'eusse l'occasion de les convaincre, par un plus beau temps, dans une assemblée que je convoquais à St-Cuthbert, parce que cette paroisse était celle à laquelle je destinais ma deuxième visite.

L'assemblée ayant paru agréer ma proposition, je crus qu'il ne me restait plus rien de mieux à faire, pour dépasser les gens, qu'à les faire rire aux dépens de moi à leurs antagonistes. Je ne sais pas si je suis éloquent, ni orateur, je veux bien croire que je ne suis rien de tout cela, mais ce que je sais, et ce qui me suffit, c'est que de ce moment mes deux aimables préopinants commencèrent à pâlir, jaunir, bleuir tout à tour, ne sachant plus quelle contenance faire sous les éclats de rire et les huées de l'auditoire. Ils faisaient vraiment pitié. Enfin je termine, et à ma grande surprise, je reçois les honneurs de l'assemblée. Et nos deux grands hommes, au lieu de proposer leur vote de censure, se retirèrent confus, humiliés, penauds et honteux.

Comme deux renards qui une poule aurait pris! Voilà messieurs comment deux adversaires présomptueux et maladroits ont réussi à changer une défaite assez probable pour moi en Berthier, en une victoire que je considère glorieuse, vu les circonstances, et à laquelle j'étais certainement bien loin de m'attendre.

Encore une douzaine de ces gens-là contre moi, et j'aurais peut-être été élu par acclamation à la prochaine élection!

Un mot maintenant de l'assemblée du comté de St-Cuthbert, et dont vous trouverez le résultat doublement satisfaisant dans les résolutions suivantes, qui y furent unanimement adoptées.

Si je n'eusse pas remporté une telle victoire sur mes adversaires, au sein même de leur amis si nombreux, disons dans leur paroisse, (la paroisse de Berthier) je n'aurais pas voulu faire une assemblée de comté ailleurs que là, car ils auraient pu faire croire que je craignais de les y rencontrer. Mais vaincus dans leur place la plus forte, ils ne pouvaient plus m'adresser ce reproche, et j'ai invité tout le comté, et spécialement tous mes accusateurs à venir me rencontrer à St-Cuthbert, à venir en même temps que cette paroisse car aussi accessible que le chef-lieu du comté, au plus grand nombre, cela m'épargnait des fatigues et des retours inutiles, à moi qui, après tout, ne suis pas obligé et n'ai pas le temps de passer l'année à faire des assemblées publiques pour satisfaire des caprices.

Mais c'est ici que vous admirerez avec moi la noblesse et le courage de mes adversaires. A cette assemblée de tout le comté, à laquelle ils devaient se faire un devoir comme un honneur de venir m'accuser, s'ils avaient eu quelque reproche raisonnable à m'adresser, pas un seul n'a osé se montrer!

Bien plus, huit jours après cette assemblée du comté, un être dont je ne prononcerais pas le nom, par respect pour vos lecteurs, voulant profiter de mon absence, sachant que j'étais à Québec, a eu la lâcheté d'aller à ce même endroit, ou venant d'avoir lieu cette assemblée de comté, à laquelle il n'avait pas eu le courage d'assister; il a eu, dis-je, la lâcheté d'y aller en secret pour me calomnier et me vilipander à sa façon.

Mais les braves et intelligents habitants de St-Cuthbert! Ont regu et congédié comme il le méritait.

N'admettra-t-on pas maintenant avec moi qu'on ne saurait trop mépriser de tels adversaires.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, E. U. PICHE. Division Lavallière. 12 septembre 1860.

MM. les Rédacteurs, Plusieurs journaux ayant annoncé la retraite de M. Proulx comme candidat pour la prochaine élection, je vous prie d'annoncer que M. Proulx est encore candidat. Ce monsieur, pour cause de santé, avait jugé à propos d'abandonner la lutte électorale, mais vivement sollicité de nouveau par ses amis politiques, il n'a pas cru devoir reculer et tout nous porte à croire, ici, qu'il sera l'élu du peuple, malgré ce qu'en peuvent dire les journaux ministériels.

On est joliment fatigué de l'état de choses actuel. Le nombre de ceux qui s'opposent à la politique malhonnête des Cartier, McDonald et Cie., dans nos campagnes est formidable et l'augmentation rapide, surtout depuis que le masque est tombé et que leurs figures hypocrites nous apparaissent sous leur vrai jour en compagnie des orangistes du Haut-Canada.

La Gazette de Sorel peut se rassurer sur les principes politiques de M. Proulx. Il n'appartient pas au parti dit traitres politiques. Ayant toujours appartenu au parti des patriotes, par les principes et par le cœur, il y tient encore et il ne se présente point pour aller soutenir l'échafaudage de corruption électorale et administrative de notre gouvernement, dont M. Cartier est l'âme. Le drapeau de M. Proulx est celui de l'opposition. C'est la couleur favorite de notre division, comme vous aurez occasion de le voir bientôt, malgré tous les petits moyens employés par le parti du gouvernement pour faire accepter un des cinq ou six candidats de sa couleur, qui se disputent à qui mieux mieux, aura la chance d'aller en cham-

bre faire son affaire personnelle aux dépens des intérêts publics. Nous en avons eu trop de l'espèce de ces derniers pour le bonheur du pays, et je suis certain que le nombre n'en sera pas grossi dans la chambre haute par le représentant de notre division. Qui vivra verra!

UN ROUGE. P. S. — On dit que M. Gaudette est chargé de ramener les fidèles au giron et qu'il a tenté une fusion entre MM. Legendre et Beaubien, ces jours derniers, à Nicolet. La rumeur dit qu'il n'a pas eu de succès. M. Gaudette joua gros jeu en servant d'instrument au parti ministériel dans cette affaire. Il ferait bien mieux de s'abstenir et de préparer son examen de conscience politique, car ses péchés sont forts et nombreux et le temps de la rétribution approche. Le peuple jugera le traitre avant longtemps.

Attaque brutale de la Police. Cette correspondance ne nous est parvenue qu'hier, nous la publions néanmoins avec empressement et nous croyons les commentaires superflus.

MONTREAL, 7 septembre 1860. MM. les Rédacteurs, Permettez-moi de me servir de votre journal pour faire connaître, à qui de droit, la manière dont se servent des hommes de police, en certaines occasions: J'endosserai, je me promènerai au milieu de la foule, dans les allées du nouveau jardin de la Place Viger, en compagnie de mon épouse. Nous étions à admirer la belle illumination et le feu d'artifice; marchant sur le bord de la terrasse qui avoisine un des réservoirs, lorsque tout à coup, arrivent un des assommoirs licenciés. Furieux et nous apostrophant en anglais, de la manière la plus grossière, il nous poussa brusquement dans l'allée, nous menaçant de son bâton. Ma Dame faillit s'évanouir à la vue et au contact de cet être dégoûtant qui lui saisissait le bras avec tant de violence.

Mais, peut-être a-t-on choisi, pour faire observer l'ordre, ce qu'il y a de plus vil, de plus grossier et de plus effronté, dans Montréal; aussi, ne rencontra-t-on jamais, à la campagne, de semblables bêtes féroces.

Un peu plus loin, je voyais un autre homme de police, se ruer sur un pauvre petit enfant d'une dizaine d'années, qui tenait en mains, une chandelle roumaine allumée, et s'amusait à lancer les étouffes qu'elle contenait. En un instant, il éteignit le petit malheureux par la taille et le laissa avec force sur le gravier. Le feu de la fusée jaillissait dans la figure de l'enfant, que la peur et la douleur produites par l'écrasement de la chandelle, avait mis sans connaissance. Je pris l'enfant et le conduisis dans une maison voisine du quartier, où je donnai des soins pour le rétablissement de cette petite victime de cette action brutale.

également, très courte et qui tient plus, quant à la coupe, d'un vêtement bourgeois de ce genre que d'une capote militaire. Enfin, il est coiffé d'un képi, de couleur verte toujours.

Cet officier est Français, et il paraît âgé seulement de 35 à 37 ans. Il s'est fait remarquer du premier coup par la distinction de sa personne et le bon goût de ses manières.

— Nous tenons de source certaine que Victor-Emmanuel, ému de voir de vieux soldats amputés ou qui ont reçu d'anciennes blessures qui les empêchent de travailler, a décidé de faire don à la nation d'un de ses palais pour en faire un hôpital des invalides.

— Les dons anglais portés à Garibaldi par le vapeur Queen of England se composent de 7 canons système Polakley, de 4 caisses de médicaments recueillis par les dames anglaises, de 1,125 caisses de revolvers système Colt, envoyés à Garibaldi, d'Amérique par le major Hartley, de 25 tentes, 80 carabines, des affûts de canon, de 1,150 carabines système Enfield, 40 pistolets, 1 braise de cartouches, 14 canons, 2 autres, rayés avec leur affût, 40 caisses de bombes vivantes, 389 boulets. Ce chargement représente un valeur de 50,000 livres sterling.

— On lit dans le *Movimento* du 14 août :

« Un bataillon de bersagliers s'est embarqué sur la *Constitution*. La destination de ces troupes est inconnue, et le commandant a un pli cacheté qu'il ne doit ouvrir qu'à une distance donnée de notre port. On croit généralement qu'il s'agit de faire surveiller les volontaires partis cette semaine et qui se trouvent actuellement dans les eaux de la Sardaigne. On dit qu'une mission semblable a été donnée à une frégate de la marine royale, qui, depuis plusieurs jours, sillonne ces eaux, dans la crainte que ces soldats de Garibaldi puissent être déviés de leur route sans les ordres du dictateur. Ces précautions sont, à notre avis, inutiles quant à présent, et elles seraient grandement préjudiciables au cas où l'on voudrait user de violence pour entraver en quoi que ce soit les plans que Garibaldi croit opportuns pour réaliser un but qui, finalement, est le but commun.

« Nous ne savons pas quelles sont les intentions de Garibaldi dans ce moment-ci. Nous croyons qu'il réunira autour de lui les 6,000 volontaires partis récemment. Mais il se pourrait qu'il destinât sur un autre point de ce continent italien. Et dans ce cas, le gouvernement viennois s'il s'opposait à ces ordres ? S'il le tente, la responsabilité retombera toute sur lui. L'opinion publique, dans cette affaire, ne reconnaît d'autre juge compétent que le vainqueur de Calatafimi, de Palermo et de Milazzo. »

— Nous empruntons à la correspondance de Turin, publiée par le *Costituzionale*, les intéressants détails qui suivent :

« Il se passe des faits étranges que moi-même j'hésiterais à croire vrais si je n'avais vu de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu. Des jeunes gens appartenant aux familles les plus riches et les plus nobles, s'attachent d'eux-mêmes au foyer domestique. Ils disparaissent un beau matin sans rien dire à leurs parents, et le soir, ne les voyant pas entrer, les familles consternées deviennent ou ils sont partis pour la Sicile. Ils partent sans argent, à pied, et les parents devant ces résolutions inébranlables, n'ont qu'à se résigner. Il n'y a pas jusqu'aux enfants que cette contagion ne gagne. Ils s'échappent du collège pour aller en Sicile. »

« Le cas s'est présenté à Milan, à Turin, partout. Leurs camarades font une collecte; ils viennent leur rendre les mains de celui qui part, et ils sont tout fiers de ce acte de précoce patriotisme. Le chef de l'établissement avertit la famille de la disparition de l'enfant; quelque fois il est trop tard. Nous avons lu, la semaine dernière, dans un journal de Sicile, une annonce insérée par le père de famille qui réclamait son fils. Cette annonce était rédigée en termes touchants. Le père disait à son enfant qu'il savait qu'il était en Sicile; qu'il ne voulait pas l'empêcher d'y rester, mais que seulement il serait heureux de le voir, de l'embrasser, de lui remettre un peu d'argent. Il lui assignait un rendez-vous dans un café de Palerme. L'enfant avait treize ans. »

« Le gouvernement ne peut pas empêcher ces départs; il ne réussit pas. J'étais à Milan la semaine dernière, j'y ai vu s'enrôler 7,000 Lombards ou Vénitiens. On a refusé beaucoup aussi de verser des armes. On est même allé jusqu'à exiger de ceux la somme de 20 fr., sous prétexte qu'ils devaient payer leur équipement; une blouse verte soutachée de rouge, qui est l'uniforme de la légion lombarde. Ceux qui avaient 20 fr., les donnaient sans la moindre hésitation; tous viciaient leur blouse avec les mains du recruteur, et si la somme exigée n'était pas complète, ils suppliaient, ils pleuraient, pour qu'on les prit au rabais. J'ai vu partir ces volontaires. La moitié de la population les a accompagnés jusqu'aux portes de la ville avec des cris et des vivats. — Pour extrait: Grandguillot. »

Les dernières dépêches de l'Italie méridionale nous apprennent que Garibaldi venait d'arriver définitivement son plan d'attaque, qui sera réalisé, dit-on, du 20 au 25 août au plus tard.

On assure que Garibaldi doit débarquer sur la partie de la côte comprise entre Salerno et Naples, et qu'il a formé pour l'aider, dans cette entreprise un corps de 15,000 hommes de troupes d'élite.

Le gouvernement napolitain fait, de son côté, des préparatifs de défense considérables. Il a concentré sur la capitale des forces nombreuses, il a réuni à Gaète une réserve importante, dont la garde royale fait partie.

Le capitaine de vaisseau Cappelletto, directeur général au ministère de la marine, a parcouru la côte, sur le *Stromboli*, pour organiser un système de signaux sémaphoriques qui met tout le littoral en relation immédiate avec Naples. — *Patrie*.

FAITS DIVERS

— *L'Ére Nouvelle* du 13, contient un compte-rendu du procès de William Ezra Brainard, accusé d'avoir tué sa mère, le 26 avril 1853. Il a été trouvé coupable, et son honneur le juge D. Mondelet, « au milieu d'un silence profond et d'une émotion partagée par tout l'auditoire; excepté le prisonnier, le condamné à être pendu, vendredi, le 26 octobre prochain. » Le coupable a fait un discours qui a duré un quart d'heure, dans lequel il s'est efforcé de prouver qu'une mère n'aurait jamais donnée une pareille déposition contre son fils; et que les trois premiers témoins n'étaient ni ses frères ni son neveu. Nous publierons le compte-rendu de l'Ére Nouvelle dans notre prochain numéro.

— Les courtes de Longueuil qui devaient avoir lieu les 18 et 19 du courant sont remises, jusqu'à nouvel ordre.

— Un journal de l'Est a raconté une assez plaisante histoire qui met en relief les beautés du système suivi en Amérique au sujet des saïses. Nous traduisons.

« Quatre créanciers s'étaient mis en route pour se rendre de Boston à Farmington, lieu voisin de la demeure de leur débiteur commun. Chacun, en route, soupçonna facilement le but du voyage de ses compagnons, mais se garda bien d'en souffler le mot. Chemin faisant, on parla de tout, excepté de ce qui préoccupait le plus, c'est à dire d'arriver le premier pour saisir le débiteur. Une fois à Farmington, ils ne trouvèrent qu'un seul cab qui accomplir le reste du trajet. Trois se précipitèrent dans l'intérieur et refusèrent d'y recevoir le quatrième. Le véhicule partit.

Mais le quatrième créancier se ravisa, courut après le cab et obtint du cocher une petite place auprès de lui. Il engagea la conversation. — Votre cheval est-il à vendre ? — Non; il ne vaut pas 50 dollars, mais je ne le donnerais pas pour ce prix-là. — Le donneriez-vous pour 100 dollars ? — Ah! pour 100 dollars, je ne dis pas non. — Les voilà, 100 dollars; votre cheval est à moi, donnez-moi les rênes. Ainsi fut fait. Que fit alors le rusé compère? Voyant la route limitée d'un côté par un terre élevé et coupé à pic, il y accula la voiture de manière à empêcher complètement l'ouverture de la portière. Puis il détela promptement le cheval, sauta dessus et s'en fut droit chez un homme de loi, obtint un *warrant* et mit la main sur tout le bien du débiteur, qui possédait juste assez pour désintéresser. Pendant ce temps, les autres voyageurs se démenaient dans le cab. Ils finirent, après beaucoup d'efforts, par s'en tirer, mais n'arrivèrent, tout essouffés, qu'à la saisie. Il était trop tard; le premier venait avoir tout absorbé.

Le vainqueur dans cet auguste tournoi put vendre le cheval à son maître moyennant 50 dollars. Et encore cette somme même lui fut remboursée par ses compagnons humiliés, à la condition qu'il garderait le secret de leur mésaventure.

C'est là que conduit la belle théorie de la loi. C'est la mise en action du proverbe: « Le premier couché gagne le lit. » — *Echo du Pacifique*.

BLONDIN ET FARINI.— Mercredi dernier, deux acrobates, dont l'un veut disputer à l'autre une renommée qu'il est loin de pouvoir atteindre, ont fait directement assaut de hardiesse, dans une épreuve décisive: chacun d'eux a traversé la Niagara sur sa corde. Blondin portant sur son dos Colcord, son ingent, et Blunt, dit Farini, chargé d'un Canadien du nom de McMullen.

Environ 4,000 personnes assistaient aux exploits du « Petit Français », le pseudo Italien, son pale conducteur, n'avaient attiré que 1,500 curieux.

Blondin est parti à 4 heures précises de la rive américaine, seul d'abord. Il a renouvelé vingt fois durant son trajet les périlleux exercices qui ont fait sa réputation. Notre compatriote n'est pas un homme d'un danseur de corde, c'est un gymnaste, un clown de première force. Il procéda sur son dangereux théâtre par sauts périlleux; à son reverse, se couche, se dresse la tête en bas, se pend sur l'abîme par un pied, se balance, et cela avec un tel sang-froid, avec une telle aisance, qu'on n'a pas le temps d'avoir peur pour lui, selon l'expression d'un spectateur.

PAR LE TELEGRAPHE.

LE PRINCE A LONDON. — LONDON, 12 septembre. Le prince est parti de Toronto ce matin vers 11 heures. A toutes les stations entre Toronto et Brampton il a été accueilli avec le plus grand enthousiasme.

A Brampton même il a été reçu par une compagnie de milice en grande tenue et par plus de 1,000 personnes. Il est descendu avec sa suite pour le pont en fer jeté sur la rivière Crédit, près Georgetown. Ce pont qui a 954 pieds de long est soutenu par sept piliers de pierre de 126 de hauteur.

Une longue procession, avec drapeau et musique en tête l'attendait à Georgetown. Sa réception à Guelph eut quelque chose de grandiose. Environ 6,000 personnes se pressaient sur les immenses estrades élevées en face de l'hôtel de ville, où l'on avait construit un magnifique pavillon destiné à abriter le prince pendant la lecture de l'adresse qui devait lui être présentée par le maire, et plus de 5,000 autres personnes avaient trouvé place sur l'emplacement du marché. Toute cette foule attendait avec une fièvreuse anxiété. Aux premiers coups de canon qui furent tirés par la compagnie d'artillerie de l'endroit, un immense cri s'éleva de toutes ces poitrines. Le prince venait de mettre pied à terre, et s'avancit, précédé par le maire, dans la direction du pavillon. Il prit place sur le trône et reçut les adresses du maire et du préfet, auxquelles il répondit par quelques paroles bien senties: Un chœur de plus de 1,000 jeunes personnes chanta l'hymne nationale avec un très bel effet. Après la présentation de personnes notable de l'endroit, le prince continua son voyage et arriva à Berlin pour y renouveler sa provision de bois et d'eau. Plus de 10,000 personnes étaient accourues pour le voir, et les habitants de Petersburg, qui sont presque tous allemands, lui présentèrent une adresse dans leur langue, à laquelle le prince répondit en allemand.

A Stratford le maire lui présenta une adresse et reçut des remerciements en retour. Plus de 10,000 personnes envahirent les abords du débarcadère et une compagnie de cavalerie lui présenta les armes.

A St-Mary il eut une réception à peu près semblable. Avant d'arriver à London, M. Christie, surintendant de la section ouest du Grand-Tronc, fut présenté au prince par lord St-Germain. Il arriva à London à 4 heures, et malgré le froid excessif il rencontra un grand concours de peuple à la station du chemin de fer. La cérémonie de la présentation de l'adresse fut expédiée avec toute la célérité possible, et le prince fut reconduit à l'hôtel Tecumseh, où des appartements lui ont été préparés. Les différentes rues de la ville sont décorées avec beaucoup de goût et une douzaine d'arcs de triomphe ont été élevés sur la route de la procession. L'illumination est générale et des magnifiques feux d'artifices doivent être lancés.

Nous avons beaucoup de difficultés à loger les 20,000 étrangers qui nous sont arrivés avec le prince, qui part demain matin pour Sarnia. Le char que la compagnie du Grand Occidental a fait construire pour transporter Son Altesse est encore plus riche que celui du Grand Tronc.

LE PRINCE A SARNIA. — SARNIA, 13 septembre. A neuf heures ce matin le prince partait de London pour se rendre à Sarnia. Comme la route entre ces deux villes traverse une forêt presque continuelle, le train royal a parcouru la distance sans interruption. Le temps était beau, et la forêt magnifique.

En mettant pied à terre, le prince a été conduit par le maire sous un élégant pavillon où ce dernier lui a présenté l'adresse de la ville. Le préfet du comté et le président de la société St-André lui ont aussi présenté des adresses. Mais la partie des cérémonies qui a paru lui faire plaisir davantage, a été, sans contredit, celle offerte par les Peaux Rouges des lies Manitoulin, venus au nombre de 200 pour lui présenter une adresse où les souhaits les plus favorables sont formulés dans un langage plein d'originalité et de poésie. Le costume de ces aborigènes présentait le coup d'œil le plus grotesque qui se puisse imaginer. Après la présentation de leur adresse, ils furent tous présentés au prince, qui eut bien de la peine à contenir son hilarité en entendant cette kyrielle de noms barbares. Il eut pour souvenir de sa rencontre avec eux, une magnifique boîte contenant un tomahawk, un arc et des flèches, un calumet, et différents ouvrages exécutés par ces mêmes sauvages.

Le prince se rendit ensuite à Prince-Edward, en passant par différentes rues de la ville où de jolis arcs de triomphe avaient été élevés. Il fut escorté par un certain nombre de messieurs et de dames à cheval. En arrivant à ce dernier endroit, il descendit pour prendre un magnifique lunch qui avait été préparé par la compagnie du Grand Tronc. Il y eut plusieurs toasts de proposés pendant le cour du repas, et celui du prince fut reçu avec des applaudissements frénétiques. Après le lunch il s'embarqua à bord du vapeur Michigan appartenant à la compagnie du Grand Tronc, et revint à la station du Grand Occidental où il prit les chars pour London.

LONDON, 3 septembre. Les sauvages se forment en ligne lorsque le train s'éloigna et poussèrent leur cri de guerre. La compagnie d'artillerie tira le salut royal.

En arrivant à London, le prince se rendit immédiatement à l'hôtel de ville pour y tenir son lever. Les différentes sociétés nationales lui ont présenté des adresses. M. Philo Ripier, armurier de London a présenté au prince une magnifique carabine de sa propre manufacture.

Son Altesse ouvre le bal qui doit se donner dans une bâtisse élevée en arrière de l'hôtel où il est descendu. Une partie de la ville est illuminée.

LE PRINCE PARTIRA DEMAIN POUR BRANT-FORT ERIC ET LES CHÊTES DE NIAGARA.

ARRIVÉE DE L'ASIA. — SMOOR HOOK, 13 septembre. L'Asia est arrivé ce matin. Garibaldi a laissé la Calabre; sa destination est inconnue. On dit cependant qu'il est entré à Montelan.

Naples est tranquille. PLUS RECENT. Toute l'armée de Garibaldi est débarquée sur la terre ferme.

L'ambassadeur a obtenu la satisfaction demandée. L'empereur et l'impératrice continuent leur voyage dans la Savoie. La partie du discours de la Reine Victoria relativement à la cession de la Savoie a produit une mauvaise impression à Paris.

Un camp permanent de troupes françaises doit être établi sur les frontières de la Suisse et de l'Allemagne. Les généraux Niel et Magnan ont fait des discours pacifiques dans leurs conseils généraux respectifs.

Il est rumeur d'une entrevue entre l'empereur de Russie et le Prince-Léopold de Prusse. On fait des préparatifs à cet effet à Varsovie. On dit que Napoléon désire rencontrer la Reine d'Espagne à Barcelone à son retour de l'Algérie.

Le choléra sévit à Malaga. Fnad Pacha agit vigoureusement en Syrie; 70 personnes ont été pendues et 110 soldats fusillés. 4,500 soldats français sont débarqués à Beyrouth.

Il y a eu en Angleterre une revue de 10,000 volontaires. Il y avait près de 100,000 spectateurs.

167 personnes impliquées dans les derniers massacres des chrétiens ont été exécutés. Cette exécution a jeté la terreur dans tout le pays. Parmi les exécutés étaient les deux fils et des parents des premiers hommes de ces courtes. Toutes les personnes coupables vont être arrêtées, jugées et punies.

PERUGIA 13.—La Morricière, dans un ordre du jour conseillé à ses troupes de piller toutes les villes qui à l'approche de l'ennemi pourraient s'insurger.

Aux livres et indépendants électeurs du district de Bedford. MESSIEURS. A la sollicitation de plusieurs amis influents de différents hameaux de ce district, je suis invité à me présenter pour briguer vos suffrages à la prochaine élection d'un conseiller législatif pour le district de Bedford.

Je ne suis, dans ce district, ni étranger, ni totalement inconnu comme homme public. Le fait que j'ai pris dans vos affaires locales, par le mandat de représentant en parlement du comté de Bedford m'ont déjà placé dans la confiance de vos amis, et vous ont aussi fourni l'occasion de me faire apprécier pour remplir les charges publiques qui m'avaient été confiées, et quant à l'honorable position que je cherche maintenant à obtenir, je suis persuadé qu'il est inutile de faire de longues professions de foi politique ou de proférer de grandes promesses.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

Je n'ai jamais été un partisan politique outré, ayant toujours conservé ma liberté d'opinion, et n'ayant jamais été enclin à me laisser entraîner par les passions de parti — qui pourraient, dans mon opinion, produire le bien public, et je regarderais spécialement comme une calamité publique, si l'esprit de parti s'introduisait dans le parlement sans que les intérêts de nos constituants ne fussent sacrifiés.

NOUVELLES ANNONCES.

COURSES A VERCHERES

25, 26 et 27 Septembre. PREMIER JOUR. Bourde de \$10 pour les poulains de 3 ans; 2 dans 3.

SECONDE CLASSE.—Bourde de \$20, ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais rien gagné; 3 dans 5.

TROISIEME JOUR. Une heure sera formée et ouverte pour tous chevaux qui ne sont jamais entrés dans les courses; 3 dans 5.

REGLEMENTS. Toute contestation sera décidée par les juges, dont les décisions seront finales.

Le second arrivant sauvera son entrée dans chaque course. On suivra strictement les règlements du Club de Montréal.

Les entrées devront se faire chez M. J. DANSEUR, propriétaire du terrain des courses, tous les jours avant NEUF heures du matin, après quoi elles seront chargées double.

Le vapeur CHAMBLAY partira à Vercheres le 27, dans la nuit, pour ramener à Montréal les personnes de cette ville qui auront assisté aux courses.

JEROME DANSEUR, Propriétaire, 101

CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES POUR LE BAS-CANADA.

TOUTES PERSONNES AYANT DES RECLAMATIONS contre la Chambre des Arts et Manufactures, par rapport à la dernière Exposition Provinciale, sont requises de les envoyer au sous-secrétaire immédiatement, car aucun ne sera reconnu si elle n'est pas présentée le ou avant le 25 du courant.

Par ordre, B. CHAMBERLIN, Secrétaire, 15 sept.

CHAMBRE DES NOTAIRES DE MONTREAL.

AVIS A TOUS CEUX QUI APPARTIENNENT à la Chambre des Notaires de Montréal, par rapport à la dernière Exposition Provinciale, sont requises de les envoyer au sous-secrétaire immédiatement, car aucun ne sera reconnu si elle n'est pas présentée le ou avant le 25 du courant.

Par ordre, H. LAPPARE, Sec. G. N. M., 15 sept.

AUTOMNE DE 1860

74, Rue McGill, 74. N. S. WHITNEY

ASSORTIMENT COMPLET MARCHANDISES DE COUT ET D'ETAPES.

POCHES SANS COUTURE

15,000 Poches sans couture à vendre par le sous-secrétaire.

N. S. WHITNEY, 15 septembre.

MUSIQUE.

Mlle. Maria Malsburg, (Élève de M. JUNG)

DONNERA DES LEÇONS SUR LE PIANO à la résidence de M. JUNG.

QUI EST MADAME WINSLOW? Comme cette question a été fréquemment faite, nous dirons simplement que c'est une Dame qui a, depuis trente années, consacré son temps et ses talents à soigner les enfants, en leur fournissant un régime et une nourriture.

Elle a particulièrement étudié la constitution et les besoins de cette classe nombreuse, généralement traitée avec peu de soins, dans beaucoup de cas, par les membres de la faculté; et comme résultat de cette étude et de ses connaissances pratiques, elle a découvert un Sirop adoucissant pour la dentition des enfants. Il opère comme par magie, procure repos et santé, et de plus il règle les intestins. En conséquence de la découverte de ce remède, Mme Winslow est reconnue, universellement, comme bienfaitrice de sa race, et surtout dans notre cité. De grandes quantités de son sirop sont journellement vendues ici et mises en usage. Cette remarque est devenue générale: «J'ai plus de confiance dans le sirop de Mme Winslow que dans les efforts réus de la faculté de cette ville.»

Nous pensons que Mme Winslow a immortalisé son nom ou composé ce sirop inappréciable, et de plus, nous sommes convaincus que les millions d'enfants qui ont été arrachés à la mort alors qu'ils étaient administrés à temps, et aucun doute que les millions d'enfants encore à naître jouiront de ses bienfaits et s'environneront pour la bénédiction de sa race, et surtout dans notre cité. Des lettres de remerciement, ainsi que des lettres de reconnaissance de sa mort, nous ont été adressées par des personnes qui ont connu les bienfaits du sirop adoucissant de Mme Winslow! Essayez-le, mère, essayez-le immédiatement.—L'édit. Fisher de New-York.

Aux Contracteurs. DES SOUMISSIONS CACHETÉES ADRESSÉES au Sous-secrétaire seront reçues jusqu'à MERCREDI MIDI, le 19 du courant, pour un grand de Mécaniciens requis dans l'érection et la complétion de trois maisons suivant les plans et spécifications qui peuvent être vus au Bureau de l'Architecte.

VENTES PAR ENCAN.

PAR LAMOTHE ET MCGREGOR. LAMOTHE et MCGREGOR, MARCHANDS A COMMISSION EN GENERAL ET ENCANTEURS.

OFFRENT EN VENTE: VINS FRANÇAIS, CLARET EN QUARTS et en bouteilles, de différentes marques, Champagne, Sherry, Port, Ale pale et Porter, etc., etc.

Kau-de-vie, Jamaïque, Genevièvre, Whiskey, (en douane ou droits payés). Ils donneront leur attention à toute affaire qui leur sera confiée. Ayant un magasin grand et commode ils pourront faire avec aisance toute vente publique ou privée.

Il leur sera confiée. Ayant un magasin grand et commode ils pourront faire avec aisance toute vente publique ou privée.

Les entrées devront se faire chez M. J. DANSEUR, propriétaire du terrain des courses, tous les jours avant NEUF heures du matin, après quoi elles seront chargées double.

Opinions d'Hommes éminents. Ces Pastilles sont composées avec art, elles sont agréables au goût, inoffensives, mais cependant très efficaces.

Je puis les recommander comme le remède le plus inoffensif et le plus agréable que l'on puisse administrer.

Je trouve les Pastilles de Fellowes le meilleur remède pour les vers, que je connaisse.

Les Pastilles de Fellowes pour les vers sont vendues partout les 30, 60 et 120 pages.

LA MOULIN ET CAMPBELL, Apothicaires Hall, Agente pour le Canada

GRAND Concert-Promenade!

LE COMITÉ DE RECEPTION DES CLAYTONS prend la liberté d'annoncer que, conformément aux désirs des souscripteurs au Fonds de Réception, il ouvrira

LA SALLE DU BAL DE LA RUE STE-CATHERINE, pour un grand concert-promenade.

LUNDI SOIR, le 17 de Septembre. Sous la direction de M. DE ANGLAIS.

PROGRAMME: 1. Grande Marche du Prince de Galles (par la Bande) Sabatier, 2. Ouverture "Nabucco" par la Bande, Verdi, 3. Aria "Nell'ozena di Granata" M. Meibani, Solo de Cornet à piston par signor de Angelis.

4. Valse "Littania" par la Bande, D'Albert, 5. Thèmes et Variations sur "M. Carli" Thibault, Solo de clarinette, par M. C. Thorbahn, 6. Sérénade allemande, par la Bande, Doldworth

7. Quadrille "Queens Canadian", par la Bande, 8. Solo de clarinette, par M. C. Thorbahn, 9. Galop du Prince de Galles, par la Bande, 10. Gavotte "Erasmus" Verdi, Solo de cornet à piston, par signor de Angelis.

11. Chœur des Enclumes de "Il Trovatore", Verdi, 12. Medley "Kathleen Mavourneen" par la Bande, Downing.

La Salle sera éclairée et ornée comme un grand Bal donné pour la réception de S. A. H. le Prince de Galles.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures. Billets d'admission, 25 cents; six sièges de galerie, 25 cents extra, qu'on peut obtenir au bureau du comité, jusqu'à mardi après midi et aux portes, le soir du concert.

Des rafraichissements seront servis dans la Salle à des prix raisonnables par M. A. M. P. Giffiths, 13 sept.

\$2 de Récompense. PERDUE OU VOLÉE.

UNE JEUNE CHIENNE DU MONT ST-BERNARD, couleur gris-jaune, portant un collier de cuir jaune. La récompense ci-dessus sera donnée à toute personne qui en donnerait des informations certaines, ou qui la ramènerait à M. JACOT LANCEY, No. 30, rue St-Louis.

ATTENTION!! PAR AUTORITE DE JUSTICE

SERONT VENDUS SUR LES LIEUX AU plus haut et dernier enchérisseur, M. FROBERG, les TROIS OCTOBRES, non-chain, à DIX heures précises du matin, 15 LOTS DE TERRE situés dans le quartier St-Laurent de la cité de Montréal, dépendants des successions de M. et Mme CHARLES SIMON DELORME, savoir:

10.—7 LOTS sur la rue Ste-Catherine, contenant chacun 25 x 120 pieds, excepté les lots Nos. 3, 4 et 5 qui ont 26 pieds 6 pouces sur 120 pieds, chaque.

20.—6 LOTS sur la rue St-Simon, contenant, savoir, les lots Nos. 8, 9, 11 et 12 chacun 28 x 167 pieds et le lot No. 10, 29 x 157 et le lot No. 13, 22 x 181 pied, avec une maison de briques sur ce lot. On communie à chacun de ces lots par un passage de 16 pieds de largeur, laissé en arrière des lots de la rue Ste-Catherine et dont l'entrée se trouve sur la rue St-Simon. Ce passage se prolonge jusqu'à une rue de 21 pieds, laissée en arrière des lots de la rue St-Simon.

20.—2 LOTS sur la rue St-Charles Barronnie de 32 x 147 pieds, chaque, plus ou moins, avec un passage au milieu de 10 x 68 pied.

Des titres incontestables seront donnés aux acquéreurs. Les plans des lots ci-dessus et les conditions de vente pourront être vus et connus en s'adressant à l'étude des sous-secrétaires.

VENTES PAR ENCAN.

PAR BENNING ET BARSALOU. A MOURDHUI, Samed, le 15 SEPT. sera vendus à nos magasins, pour clore une consignation—

100 tonnes de Genevièvre de DeKuyper. 100 tonnes de DIX heures et DEMIE. BENNING ET BARSALOU.

NOUVELLES MARCHANDISES SÈCHES D'AUTOMNE.

LES SOUSSIGNÉS VENDRONT A LEURS MAGASINS, rue St-François-Xavier, AU JOURD'HUI, Samedi, le 15 septembre, un assortiment général de nouvelles Marchandises Sèches d'Automne consistant en—

Draps de Castor fins et épais, Draps de Flou, Draps large superfins, noir et de couleur, Draps de Feutre, Draps Cheviot barié et peluche.

Doukines et Casimires noirs et de goût, Satinettes noirs, Oxford, Gilet et de goût, Cotons jaunes, blanc et à Draps Indiennes bleues, de dentel et de goût, Cotons bariés, croisés, Domus et Drilles Orléans noirs et de couleur, Couverts Mousselines de Lane.

Popelines unies et bariées, Irlandaise et Winy. — Aussi, — 3 caisses de Satinettes de couleur et de goût 3 do de Mitaine et Gants de Chevreuil.

— Et — 50 Bal

